

# l'Homme & l'Oiseau



Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

3<sup>ème</sup> trimestre 2014

92<sup>ème</sup> année

P301082



14-18 et les oiseaux  
Les lézards de Bruxelles  
Impressions du Vietnam

# Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

**Siège social, bureaux, boutique verte :**  
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

**Siège pour la Wallonie :** Jalna, Heure-en-Famenne.

**N° d'entreprise :** 0414 132 194

**TVA :** BE 0414 132 194

**Tél. :** 02 521 28 50 • **Fax :** 02 527 09 89

[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

[www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

## Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

**Membre adhérent :** 20 €

**Membre étranger :** 26 €

**Membre protecteur :** 30 €

**Membre donateur :** 60 € \*

**Membre à vie :** 1.250 € \*

\* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

**Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.**

**Compte CCP :** BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2% sur les séjours dans notre Centre Nature de Jalna et 10% sur les achats à notre boutique verte.

**Président :** Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • [beaumont@skynet.be](mailto:beaumont@skynet.be)

**Vice-président / Trésorier :** Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • [michel.david@topbd.be](mailto:michel.david@topbd.be)

**Directeur :** Yvan Bruyninckx • [yvan.bruyninckx@birdprotection.be](mailto:yvan.bruyninckx@birdprotection.be)

### Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

### Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 15 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

**Renseignements :** 02 521 28 50  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

**RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER**

**JALNA AU ♥ DE LA NATURE**





Brian Moore

### carte d'identité

- **Nom commun :** Faucon pèlerin
- **Nom latin :** *Falco peregrinus*
- **Taille :** 50 cm
- **Répartition :** Toute l'Europe
- **Statut :** Strictement protégé

# l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°3 juillet • août • septembre 2014 • 92<sup>ème</sup> année

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

## Sommaire

<b>EDITO</b> .....	5
<b>1922-2014 : 92 ANNÉES DE COMBATS</b> .....	6
<b>POUVOIRS PUBLICS ET NATURE</b> .....	9
<b>HOMME &amp; OISEAU</b> .....	14
<b>IL Y A 100 ANS...</b> .....	18
<b>OISEAUX DANS LE MONDE</b> .....	22
<b>LU, VU ET ENTENDU</b> .....	30
<b>NOTRE CENTRE NATURE</b> .....	40
<b>NOUVELLES DE NOS RÉSERVES</b> .....	45
<b>LA LIGUE EN ACTION</b> .....	46
<b>AGENDA</b> .....	48
<b>HERPÉTOLOGIE</b> .....	52
<b>BOUTIQUE VERTE</b> .....	64
<b>OISEAU DE L'ANNÉE</b> .....	66
<b>RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER</b> .....	69

**Rédacteur en chef :**  
Yvan Bruyninckx.

**Comité de rédaction :**  
Michel David, Jean-Claude  
Beaumont, Ludvine Janssens.

**Mise en page :** Jérôme Hallez.

**Secrétariat :** Nadine Peleman.

**Photos :** Brian Moore, Johan  
de Crem, Magalie Tomas Millan,  
vildaphoto, Sergey Pisarevskiy,  
Jean-Claude Beaumont, Stéphane  
Salberter, Jean-Paul Bouesnard,  
Bernadette Deville-Duc, Olivier  
Taylor, Yves Adams, Damien  
Hubaut, Philippe Mahaux, Nathalie  
annoye, Franck Renard.

**Corrections :** Elise Lonchay,  
Michel David, Yvan Bruyninckx.

**Réalisation :** avec l'aide d'Actiris.

**Impression :** Corelio/Nevada-Nimifi.

**Editeur responsable :**  
Jean-Claude Beaumont,  
rue de Veeweyde 43  
1070 Bruxelles.



# LRBPO



# Editorial

## Le monde à l'envers



Aux îles Féroé, quatorze volontaires de l'ONG Sea Shepherd qui voulaient s'opposer au massacre des Dauphins globicéphales, ont été interpellés par la marine danoise et un de leurs bateaux saisi. Six militants ont été expulsés et huit autres devraient être jugés pour « entrave à une opération de pêche légale ». Ce sont les responsables de ces tueries de cétacés, de ces bains de sang, qui devraient être arrêtés, jugés, expulsés... C'est le monde à l'envers.

Ainsi, la tradition autorise les féringiens à tuer les Globicéphales. Elle autorise les maltais, les chypriotes, les libanais à tuer les Oiseaux, les canadiens à tuer les Phoques, les japonais et les norvégiens à tuer les Baleines, les tendeurs des Ardennes françaises à tuer 20.000 Grives chaque année... La liste est longue. Au nom de la tradition, l'homme peut détruire tout ce qui lui plaît. Il suffit de dire : « *On a toujours fait comme ça...* ».

La Région wallonne admet que la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver sont des espèces menacées et dans le même temps, elle en autorise la chasse. C'est le monde à l'envers.

Les chasseurs, qui se plaignent tout le temps de la disparition de la Perdrix, continuent paradoxalement à la chasser. Ils les tueront jusqu'à la dernière. Ils ont toujours fait comme ça! Et les informer, les sensibiliser ne suffit pas, cela ne sert presque à rien. Ils sont butés. Ils ont peur que si on protège ces espèces, c'est tout leur passe-temps et leur liberté de tuer qui seront menacés.

Dans les années cinquante et soixante, les chasseurs, tendeurs, colombophiles étaient bien informés des problèmes environnementaux graves liés à la disparition des Rapaces. Ils continuèrent, cependant, à les piéger, à les tuer, parce qu'ils ont toujours fait comme ça. Compter sur la bonne volonté des gens pour respecter les espèces ne suffit pas. C'est un vœu pieux. Seule une bonne législation assortie de contrôles efficaces sauvera la Nature. Avec la protection des rapaces en 1972, et les amendes à la clef, la situation s'est améliorée et on a commencé à revoir Buses et Faucons dans le ciel.

Malheureusement, le pouvoir législatif n'est pas toujours à la hauteur. En 1980, à une question parlementaire, le ministre en charge de l'Agriculture s'est débarrassé de la question en répondant que la protection de la Perdrix était du ressort des chasseurs...

L'information sauvera la Nature disait Christian Zuber ; j'ajouterai : une bonne législation aussi. Globicéphales, Perdrix grises même combat.

**Jean-Claude Beaumont**, Président.

## Histoire et petites histoires de la Ligue... (LXXXVII)

# 1975 • 1<sup>ère</sup> partie

Fin de la guerre du Viêt-Nam – Margaret Thatcher arrive au pouvoir – Les Khmers rouges triomphent au Cambodge – Mort de Franco – Guerre civile au Liban – Sakharov prix Nobel de la paix (55) (70)

**Malgré les protestations de la Ligue Belge et du Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (LBPO-CCPO), le dynamitage des dortoirs à Étourneaux continue. Opéré par le ministère de l'Agriculture avec l'aide de l'armée et de la gendarmerie et des piégeurs de Rats musqués, la solution du massacre a été préférée, parce que moins chère et plus radicale que les propositions alternatives, non violentes, à l'efficacité éprouvée, émises lors du colloque organisé par le CCPO à Diepenbeek. Pour le Ministère, seuls les Étourneaux morts sont des bons Étourneaux (Knack-16 juillet).**

Jean-Claude Beaumont

Le 7 juillet, à Borlo, 95.000 Étourneaux sont tués dans des conditions atroces. La même opération s'est déroulée à Opheylissem, à Saint-Georges-sur-Meuse (20.000 oiseaux tués), à Goetsenhoven, à Waremm (8 juillet - 100.000 tués). Face à cette psychose anti-Étourneaux, comme l'écrit Frédéric de Wilde (directeur de Veeweyde) dans le *Standaard* du 23 juillet, et ces massacres à répétition, beaucoup de gens ont été scandalisés et de nombreuses plaintes ont afflué de toutes parts. De 1972 à 1975 : 410.000 étourneaux ont été dynamités au moyen de 3.154 kg de TNT (277).

Le Colloque, organisé par le CCPO à Diepenbeek le 13 juin, et présidé par le Dr. Sc. Ludovic Nef (Centrum voor Bosbiologisch Onderzoek)



rassembleait, outre Roger Arnhem, Président du CCPO, une quantité de scientifiques dont : le prof A. De Bont (Faculté des Sciences de la KUL), Walter Roggeman et Edgar Kesteloot (institut des Sciences naturelles), Willy Delvingt (Ingénieur des Eaux & Forêts), R. Verheyen (secrétariat d'État à L'Environnement). En conclusion, pour des raisons éthiques, l'effarouchement des dortoirs par des méthodes pyro- et phonoacoustiques sera toujours préféré à la destruction massive par dynamitage (277).

Certains ont adopté cette autre stratégie, non meurtrière. On les effraie avec des pétards, des fusées de feu d'artifice, des haut-parleurs, des fumigènes. La presse parle de blitzkrieg contre des millions d'Étourneaux à Horpmaal (28 juin- Het

Belang van Limburg). La même opération s'est effectuée en février à Marche-en-Famenne avec un bruiteur électronique « AV-alarm », de même qu'à Gembloux (277).

L'utilisation de filets de protection, surtout pour les plantations de poires, est une bonne alternative. Elle est efficace à 100% contre les oiseaux. En outre, les filets protègent les arbustes des rafales de vent, qui abîment les fruits, en empêchant les branches de se balancer (279).



Un petit répertoire téléphonique saisi dans la cabane d'un pauvre malheureux tendeur-braconnier-trafiquant qui nous a fourni pas mal de renseignements utiles. On y trouve les coordonnées des douanes de Zaventem, d'Anvers, de Bruxelles, des adresses de transports internationaux, des coordonnées de compagnies aériennes (Air India, Lufthansa, BEA, Sabena, Pan Am), les adresses de plusieurs commerçants d'oiseaux en général et de perroquets en particulier, des gens à prévenir au cas où des oiseaux sont disponibles, des commandes d'oiseaux provenant de partout en Belgique : Linottes mélodieuses, Gros-becs, Bouvreuils, Becs-croisés, Chardonnerets, Faucons...

Les colombophiles sont accusés par les ornithologues, à juste titre, de vouloir favoriser les populations d'Étourneaux sansonnets (De Nieuwe Gazet Antwerpen - 1<sup>er</sup> juillet). En effet, les amateurs de pigeons, ont participé activement (avec les tendeurs et les chasseurs) à la disparition des rapaces, grands ennemis de leurs pigeons. On accuse aussi notre société, génératrice d'une quantité énorme de déchets, de favoriser les Étourneaux.

On passe sous silence le rôle important des Sansonnets au printemps dans la régulation des populations d'insectes. « Est-il vrai que les technocrates d'aujourd'hui ont oublié la sagesse d'autrefois qui disait que l'oiseau dérobe un fruit mais qu'il sauve un verger ? » écrit la Dernière Heure du 10 juillet.

Le premier numéro du bulletin du Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux, dont la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux est membre active et aussi sponsor, est consacré entièrement aux nichoirs et au nourrissage des oiseaux (275).

Un communiqué de presse inhabituel du CCPO est envoyé en mars : « En ce temps de Pâques, les enfants faites attention aux œufs empoisonnés ». En effet les chasseurs et leurs gardes ont la détestable habitude de déposer dans la nature des œufs empoisonnés pour tuer aveuglément oiseaux et petits mammifères sauvages.

2014 • 3 l'Homme & l'Oiseau 7

Le CCPO a édité en 1975 des séries de vignettes autocollantes sur les oiseaux menacés (276).

En 1973, un projet de loi interdisant les œufs empoisonnés a bien été déposé, mais le ministre responsable n'a pas encore eu le temps d'étudier la question.

Lettre du 3 avril 1975 d'Edmond Docclot, Secrétaire général de la Ligue, à Roger Arnhem : « ...quant au comportement de certains jeunes « ornithologues », aux bonnes intentions sans doute, mais trop pressés de découvertes indiscrètes nuisibles aux oiseaux, surtout en période de nidification. Je sais ce qu'il m'en a coûté d'observations, de visites et de temps pour réaliser des expériences valables sans nuire en rien au comportement naturel des oiseaux. »

« Le ministre de l'Agriculture voudrait autoriser la chasse nocturne aux canards (après le coucher du soleil) appuyé par son « ami » le comte Léon Lippens qui s'appuie psychologiquement sur les « prétendues inquiétudes » des agriculteurs (par lui-même provoquées !) et les prétendus dégâts aux cultures... » Psychose habituelle... (Lettre de Roger Arnhem à Inter-Environnement Wallo-

nie du 9 août qui demande à celui-ci d'agir de toute urgence).

Le même jour, Roger Arnhem demande à monsieur Jacques Stenuit, secrétaire de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et à André Rappe, de la Société d'Etudes Ornithologiques Aves, d'intervenir d'urgence contre la chasse nocturne mais aussi contre le projet du même Ministre de rouvrir la chasse aux Grives en Wallonie.

Réponse du Ministre : « L'autorisation de tirer les Grives litornes et draines ne compromettra pas l'équilibre et l'étude scientifique de ces oiseaux » ; et pour la chasse de nuit : « Il s'agit d'un tir sportif, très difficile. Le nombre d'oiseaux tirés sera très faible. » (Lettre du 22 août) C'est du grand n'importe quoi.

L'ouverture de cette chasse crépusculaire aberrante a toujours été une revendication des chasseurs et à chaque fois, elle est portée par les Ministres en place. Les derniers en date : José Happart et Carlo Di Antonio. ●

# Sauver la Perdrix grise !

Michel David

« Pour la perdrix grise, les causes de son déclin ne résulteraient pas de la chasse » a déclaré l'Auditeur du Conseil d'Etat pour décréter que n'était pas sérieuse notre demande de suspension de l'arrêté du Gouvernement wallon en autorisant la chasse. Cette déclaration était certainement basée sur les conclusions de l'avocat-chasseur représentant la Région wallonne selon lesquelles : « ...il ressort d'un article écrit par des membres de la cellule « chasse durable » de l'A.S.B.L. Faune et Biotopes que l'interdiction de la chasse à la perdrix grise pourrait entraîner des effets totalement contraires à ceux escomptés, qu'elle entraînerait le risque d'un désintéret du

monde de la chasse pour l'espèce avec, en corollaire, une diminution des efforts de gestion en sa faveur... ».

L'interdiction de la chasse serait donc, à en croire ces dires, très préjudiciable à la Perdrix. Les chasseurs, constitués en associations cynégétiques, seraient indispensables pour la sauver. Comment dès lors se fait-il que les efforts de gestion qu'ils lui prodiguent depuis des années se soient révélés incapables d'empêcher la Perdrix grise de **DISPARAITRE TOTALEMENT** de plus de la moitié du territoire wallon et de continuer un **DECLIN CATASTROPHIQUE** dans la Hesbaye et l'ouest du Hainaut ?

Pourtant, en l'absence de cette gestion cynégétique jugée indispensable, nous constatons qu'en Région bruxelloise, où la chasse n'est plus autorisée, la Perdrix grise se maintient malgré des conditions les moins propices qui soient. L'absence, ici, de cette prétendue nécessaire gestion par les chasseurs semble bien être la raison de la survie de ce gallinacé qui s'adapte tant bien que mal au développement d'une urbanisation qui ne cesse de restreindre ses territoires. En témoin, l'article suivant d'Alain Boecks sur la dernière zone semi-rurale de Bruxelles. ●

Johan de Cterm

# La dernière zone semi-rurale de Bruxelles

Le Neerpede, dernière zone semi-rurale conséquente à Bruxelles en limite régionale, s'étend sur 500 ha grosso modo et se situe sur la commune d'Anderlecht. Il jouxte également d'autres sites anderlechtois tels le Meylemeersche, le Vogelzang (réserve naturelle) et, ensemble, ils forment un complexe de paysages semi-ruraux, voire ruraux, en frontière directe avec des communes comme Dilbeek et Sint-Pieters-Leeuw nettement plus rurales (prairies, fermes et agriculture brabançonne). Le Neerpede c'est un peu le Pajottenland bruxellois.

Alain Boeckx

POUVOIRS PUBLICS ET NATURE

Des espèces, telles la Perdrix grise, la Chouette chevêche et le Lièvre d'Europe y subsistent tant bien que mal, malgré certains aménagements (ligne RER et constructions diverses), grâce en partie à cette frontière naturelle et ouverte avec le Brabant flamand qui permet encore les échanges entre espèces, mais aussi au maintien d'une certaine agriculture traditionnelle (notamment via les fermes Heymans et Snoeck encore actives au Neerpede). Quelques paires

de Perdrix grises subsistent de part et d'autre de la ligne de chemin de fer, tant du côté anderlechtois que du côté du Brabant flamand, la voie ferrée faisant souvent office de frontière régionale. Mais l'espèce est également notée sur d'autres secteurs du Neerpede.

Les grands labours, où Magalie Tomas Millan a pu photographier l'envol d'une paire de Perdrix étaient, jusqu'il y a 2 ou 3 ans encore, un très



Magalie Tomas Millan

bon endroit pour la Perdrix (jusque 18 individus ensemble aux alentours des années 2005 en hiver). La Chevêche, l'Effraie, le Moyen-duc ont tous trois niché sur ce secteur anderlechtois qui comprend de vieilles bâtisses, vergers, etc...

Aux alentours des années 2005-2010, le Lérot y a été photographié descendant le long d'un mur de façade, et le Lièvre brun y trouvait un de ses derniers cantons bruxellois stables. En hiver, les talus continus de la voie ferrée jouxtant ces énormes labours anderlechtois abritaient, juste avant les lourds travaux d'aménagement du RER, des espèces telles le Bruant jaune, le Bruant des roseaux, le Moineau friquet, le Pinson du Nord. Des Grives et Alouettes des champs y étaient aussi présentes, de même que la Fauvette babillarde et la grisette en bonne saison. Le RER, en moins de 2 ans, a eu des conséquences néfastes sur les alentours, et il est devenu nettement plus difficile de repérer de telles espèces aujourd'hui, in situ, en l'état actuel du chantier en cours.

Les observations régulières effectuées par plusieurs ornitho-naturalistes, sans discontinuer depuis 2010 sur ces trois complexes anderlechtois, semblent confirmer la présence encore heureuse de la Perdrix (entre 5 et, selon nous, au grand maximum 10 paires sur Neerpede essentiellement, qui résiste vaillamment mais qui, fort logiquement, doit quand même voir ses effectifs se tasser avec les années qui passent du fait de l'aménagement du territoire).

Il en est de même avec la Chevêche, autre symbole vivant du Neerpede, du Meylemeersche et du Vogelzang... Sa population qui semble stable oscille entre 5 et 10 cantons pour l'ensemble de ce complexe anderlechtois. Un canton stable, connu et suivi, semble avoir été récemment abandonné du fait de dérangements provoqués par un agriculteur local (communication orale de Francis Hermans). Nous ne parvenons plus à relocaliser ce couple parmi les saules têtards



Magalie Tomas Millan



des environs, mais, entre temps, un nouveau canton vient d'être découvert plus au nord.

Le Lièvre d'Europe subsiste ou pénètre sur Anderlecht (Neerpede) avec max une dizaine d'individus, sans doute au mieux, et au Scheutbos à Molenbeek avec entre 1 et 3 individus.

Les Hirondelles de cheminées y trouvent également leur dernier bastion bruxellois mais ne dépasseraient plus, ces dernières années, les 20 couples répartis en 4 ou 5 endroits dans le Neerpede (comptages annuels depuis 2009 entrepris par des bénévoles, sous l'impulsion du forum de discussion ornitho-naturaliste Brussels Birding, et baguage des pullis au nid, entrepris par un bagueur néerlandophone depuis



pas mal de temps, mais qui nous reste inconnu malheureusement).

Le Neerpede constitue également le dernier endroit à Bruxelles où niche le Bruant des roseaux (jusqu'il y a tout récemment encore), et les rose-lières sont toujours bien présentes.

Le Rouge-queue à front blanc a niché en 2013 au Meylemeersch. Et, dans les années 2010, dans les friches agricoles d'Erasmus-Sud, il y a eu des tentatives d'installations du Rossignol

et de la Caille des blés, tous deux chanteurs en bonne saison. En ce moment où je rédige ces lignes, leurs anciens terrains d'adoption subissent un terrassement par des engins de chantiers (sur 2 à 3 ha) en vue d'accueillir prochainement le nouvel hôpital Bordet. Les aménagements récents et ceux qui sont prévus dans un avenir proche, la perte lente mais inexorable des habitats, constituent une lourde menace locale et contribuent à diminuer lentement mais progressivement l'ensemble de la biodiversité et de l'avifaune neerpedoises.



Prospecter et inventorier le Neerpede, le Meylemeersch et le vogelzang à Anderlecht vous intéresse ? Alors n'hésitez pas à rejoindre le réseau d'observateurs ornitho-naturalistes bruxellois qui arpentent ce joli complexe, aussi souvent que possible, depuis quelques années déjà. Toutes nos observations ornitho et naturalistes concernant ces 3 hauts-lieux sont encodées sur [www.observations.be](http://www.observations.be)

## contact

Alain Boeckx, avenue A. Giraud 19 -  
1030 Schaerbeek - gsm : 0477/54.15.45



# PÉTITION PERDRIX GRISE

Notre campagne concernant la protection de la perdrix grise lancée en juillet rencontre un franc succès.

**A ce jour, nous avons récolté plus de  
9500 SIGNATURES**

**Nous pouvons encore faire mieux ! Vous pouvez encore faire mieux !**

## SIGNEZ NOTRE PÉTITION



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be) ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

**N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses...**



**Didier Vangeluwe**

(Ornithologue à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique)

Vous présente :

# Le Faucon pèlerin

J'ai la chance de côtoyer des Faucons pèlerins, de loin ou de près, parfois de très près même, depuis une vingtaine d'années. Les souvenirs, anecdotes, découvertes, questions, émerveillements, sont innombrables.

HOMME & OISEAU

Mais c'est l'histoire des Pèlerins qui est avant tout remarquable et finalement pleine d'espoir.

L'espèce a été exterminée, de la majeure partie d'Europe et d'Amérique du Nord, des années soixante aux années quatre-vingt. En cause : les fameux, si l'on ose dire, pesticides DDT. Développés dans l'après-guerre, avec l'essor de la chimie moderne, ces poisons ont la particularité d'avoir un haut pouvoir de rémanence. Ce qui signifie que les substances mortelles ne se dissolvent pas dans l'organisme de l'animal qui vient d'être empoison-

né, mais s'y concentrent, petit à petit, de manière insidieuse. De proie en proie, les Pèlerins, situés au sommet de la chaîne alimentaire, concentraient et concentraient encore les toxines ingérées. Au fil des jours, le poison se fixait dans la graisse des rapaces, jusqu'au moment où les doses étaient tellement fortes qu'elles provoquaient la mort. En général, cela ne durait pas longtemps. Mais si ce n'était pas le cas, c'est le cycle de formation du calcium qui était perturbé. Au point que, les faucons pondaient des œufs dont la coquille ne résistait pas à... la pression de leur propre corps lorsqu'elles couvaient. Je n'ai pas connu cette période, mais quel choc cela devait être, pour les ornithologues d'alors, d'observer les derniers couples de Belgique abandonner leur nid car leurs œufs étaient brisés par le simple fait de les retourner. En 1989, le plus grand spécialiste belge des rapaces, Willy Suetens, écrivait « Je continuai à visiter les lieux de nidification jusqu'en 1974, une période pleine de désillusions au cours de laquelle le Faucon pèlerin disparut de Belgique comme oiseau nicheur ». Tout est dit.

Et puis le vent a tourné : ornithologues, chimistes, juristes, hommes et femmes politiques se sont





Magalie Tomas Millan.



mobilisés, les uns pour identifier la cause de ce désastre, les autres pour y apporter une réponse. L'Américaine Rachel Carson, auteure du Printemps silencieux (1962) et le britannique Derek Ratcliffe, auteur d'une étude sur la diminution de l'épaisseur de la coquille des œufs de Pèlerins, ont été les précurseurs de la solution. L'utilisation du DDT fut bannie des USA en 1972, et puis d'Europe. En 1979, la Directive Européenne sur la Conservation des Oiseaux Sauvages plaçait le Faucon pèlerin sur la liste des espèces à protéger prioritairement. Et petit à petit, les Pèlerins, mais également d'autres rapaces, comme les Eperviers d'Europe et les Autours des palombes, sont revenus nicher chez nous. Les efforts ont porté leurs fruits !



Les premiers Pèlerins nicheurs sont réapparus en Belgique en 1994. Il y a exactement 20 ans. Et dans l'intervalle, la population a atteint les 130 couples. Jamais, de mémoire d'ornithologue, autant de couples de Pèlerins n'avaient été recensés dans le pays. Incroyable !

Une observation en particulier me revient: c'était le 7 avril 2004. Nous étions plusieurs à espérer voir un couple de Pèlerins s'installer au sommet de la cathédrale des Saints Michel et Gudule dans le cœur de Bruxelles. Et c'était le troisième printemps que je parcourais le sommet de l'édifice à la recherche du sacré Graal, et cela, avec la complicité du président de la Fabrique d'Eglise d'alors le chevalier Demeure. Ce 7 avril, nous nous étions donné rendez-vous à midi avec Gilles Delforge. Nous commençons par la tour Sud, visitons tous les étages, observons le toit de la nef depuis le sommet de la tour, rien. Passage ensuite vers la tour Nord. Il faut redescendre 100 des 300 marches, traverser la façade afin de récupérer l'autre escalier. Et puis remonter. Nous poussons la porte de l'étage des clo-

ches. Huit grandes fenêtres sont pratiquées dans la tour : quatre dans chaque face. Elles sont toutes barrées par des abat-sons, d'énormes planches fixées horizontalement mais orientées à 45° afin de diriger le son des cloches vers le sol. Ces abat-sons forment, à leur point de jonction avec la tour, une sorte de vire horizontale : un peu comme sur une falaise. Il n'est pas possible de l'observer depuis le parvis mais bien depuis l'intérieur. Un fort grillage empêche les pigeons d'entrer dans la tour et de souiller les cloches. Et là, un éclair ! Derrière le grillage, allongée sur un rebord de pierre, protégée par les abat-sons de cette cathédrale millénaire, couve une femelle de Faucon pèlerin. Nous voyons son dos briller dans la pénombre. Nous sommes comme tétanisés, immobiles. Elle ne nous a ni vus ni entendus. Nous partons à reculons et fermons précautionneusement la porte. Depuis, des centaines de milliers de personnes de par le monde ont observé les Pèlerins de la cathédrale en se connectant au site internet qui diffuse en direct les images des fauconneaux, ou sont venus les découvrir « en vrai » depuis le poste d'observation installé pour l'occasion sur le parvis. Quel souvenir ! ●





Sergey Pisarevskiy

# CARTE D'IDENTITÉ

<b>Nom français</b>	Faucon pèlerin
<b>Nom latin</b>	<i>Falco peregrinus</i>
<b>Taille</b>	50 cm
<b>Cri</b>	Le Faucon pèlerin est habituellement silencieux. En revanche, de mi-février à fin juin (période de reproduction), et plus particulièrement lors des parades (février-mars), il est très démonstratif et bruyant. En vol ou posés, les faucons produisent de nombreuses émissions vocales brèves et « claquantes » : kyick bref, kékékék aigu et caquetant, etc.
<b>Plumage</b>	Grand Faucon aux ailes assez larges et pointues. Il porte un capuchon et des moustaches noirs. L'adulte a le dessus gris et le dessous blanc barré de noir. Le juvénile est brunâtre avec le dessous chamois tacheté.
<b>Habitat</b>	Le Faucon pèlerin est un oiseau rupestre. Il utilise les falaises aussi bien comme point d'observation élevé pour la chasse que pour nicher. Sa plus forte densité se trouve donc dans les régions riches en proies potentielles et où les escarpements rocheux sont nombreux.
<b>Régime alimentaire</b>	Il se nourrit d'oiseaux de la taille d'un pigeon ou d'une mouette.
<b>Site de nidification</b>	Le Faucon pèlerin niche sur des parois rocheuses, mais il peut aussi s'installer sur des hauts bâtiments ou dans un nichoir à l'intérieur même des grandes villes.
<b>Reproduction</b>	Les faucons conservent souvent le même abri plusieurs années. Pour cette raison, on suppose que les Faucons pèlerins vivent en couple stable. Au printemps, le mâle fait la cour à la femelle en exécutant des acrobaties aériennes. La ponte et la couvaison ont lieu, pour la Belgique, entre avril et juin. Il y a une couvée par an comprenant de 3 à 4 œufs. Après la ponte, l'incubation est assurée principalement par la femelle et dure environ un mois (de 29 à 32 jours, dans la majorité des cas). Les jeunes sont capables de voler au bout de 35 à 42 jours. Après l'envol, les parents apprennent aux jeunes à chasser, en volant à leur côté avec une proie morte dans leurs serres, puis en la lâchant, jusqu'à ce que les jeunes arrivent à la toucher. Cette phase d'apprentissage, pendant laquelle le jeune reste encore dépendant de ses parents pour la nourriture, peut durer de six à neuf semaines, après quoi les jeunes se séparent des adultes.
<b>Répartition</b>	L'aire de répartition de l'espèce est étendue, avoisinant les 10 000 000 km <sup>2</sup> . Elle compte une vingtaine de sous-espèces et c'est l'un des oiseaux dont l'aire de dispersion est la plus importante au monde, l'espèce étant en effet présente sur tous les continents sauf l'Antarctique.
<b>Statut de protection</b>	Les principales menaces actuelles sont la chasse (dans les pays où elle n'est pas réglementée, comme dans certains pays africains), le braconnage (là où la chasse est réglementée, on retrouve régulièrement des faucons tués par des chasseurs) et le dérangement de ses zones de reproduction par les loisirs modernes en falaises (escalade, parapente, deltaplane...). Les couples trop dérangés ne se reproduisent pas. La destruction des habitats, que ce soit ceux du prédateur ou de ses proies, constitue aussi une menace sérieuse pour l'avenir de l'espèce.
<b>Menaces</b>	La CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) a classé l'animal en annexe I (liste de celles des espèces animales et végétales couvertes par la CITES dont la survie est la plus compromise).

# La guerre 14-18 et les oiseaux

La première guerre mondiale fut un horrible carnage humain, mais aussi animal. Tandis que dans les territoires occupés l'administration allemande s'occupait, entre autres, des petits oiseaux.

Jean-Claude Beaumont

On estime les pertes humaines à environ 18,6 millions. La plupart des villes et villages d'Europe ont perdu leur jeunesse. Le carnage fut aussi animal.

Des millions d'équidés (chevaux, ânes, mulets...) sont réquisitionnés. Le cheptel français ne suffisant pas, on importe des chevaux du Royaume-Uni, du Canada, des Etats-Unis, d'Argentine. Durant la traversée de l'Atlantique environ 40% meurent. En tout, 11 millions d'équidés seront tués durant le conflit.



Chien messager de l'armée britannique en 1918.

Les « soldats à quatre pattes », les chiens, ont également été utilisés en très grand nombre surtout pour tirer des charges jusqu'au front. Les soldats vivaient étroitement avec les bêtes. Ils partageaient les mêmes souffrances, les mêmes peurs, le même sort. Pour beaucoup, c'était réconfortant d'avoir un animal auprès d'eux.

Environ 200.000 à 250.000 pigeons sont mobilisés au cours des quatre années de combats pour transporter des messages ou encore prendre des

photos aériennes (1). Dans le même temps, les autorités françaises relevaient le taux des primes pour la destruction des « oiseaux nuisibles », à savoir : Eperviers, Faucons, Vautours (?), Aigles (?). Des pigeons ont acquis le titre de héros, et certains ont même été décorés, tel « Vaillant », le célèbre pigeon voyageur du fort de Vaux, près de Verdun, qui constitua, le 4 juin 1916, l'ultime moyen de communication entre les troupes et le commandement pendant l'offensive allemande. Il fut cité à l'ordre de la nation.



Une des rares photos de « Cher Ami » vivant.

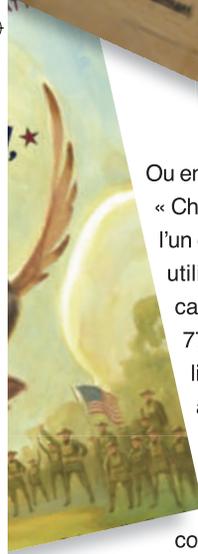




IL Y A 100 ANS...

Ou encore  
 « Cher Ami »  
 l'un des 600 pigeons  
 utilisés par l'armée américaine qui sauva un bataillon de la 77e division d'infanterie. Il fit l'objet d'un livre et fut décoré de la Croix de Guerre avec palme. A sa mort, le 13 juin 1919 « Cher Ami » fut empaillé et trône actuellement au Smithsonian institut de Washington (2). Il y en a eu bien d'autres comme « Spike », « Kaiser », « Mercury »... Dans les zones occupées le long du front, les allemands interdisent aux civils de lâcher des pigeons sous peine de mort. Ils dressent des rapaces pour chasser les pigeons et forment des tireurs d'élite pour abattre les messagers ailés. En Belgique, l'autorité allemande organise l'occupation comme si elle était là pour toujours. Ainsi,

le 18 mars 1915, le Baron von Hirschberg, Lieutenant général, Gouverneur de la position fortifiée de la province de Namur, fait placarder sur les bâtiments une proclamation en allemand et en français qui prévient la population que l'arrêté belge du 15 août 1906 concernant la protection des oiseaux insectivores a toujours force de loi et qu'il doit être observé strictement (3).





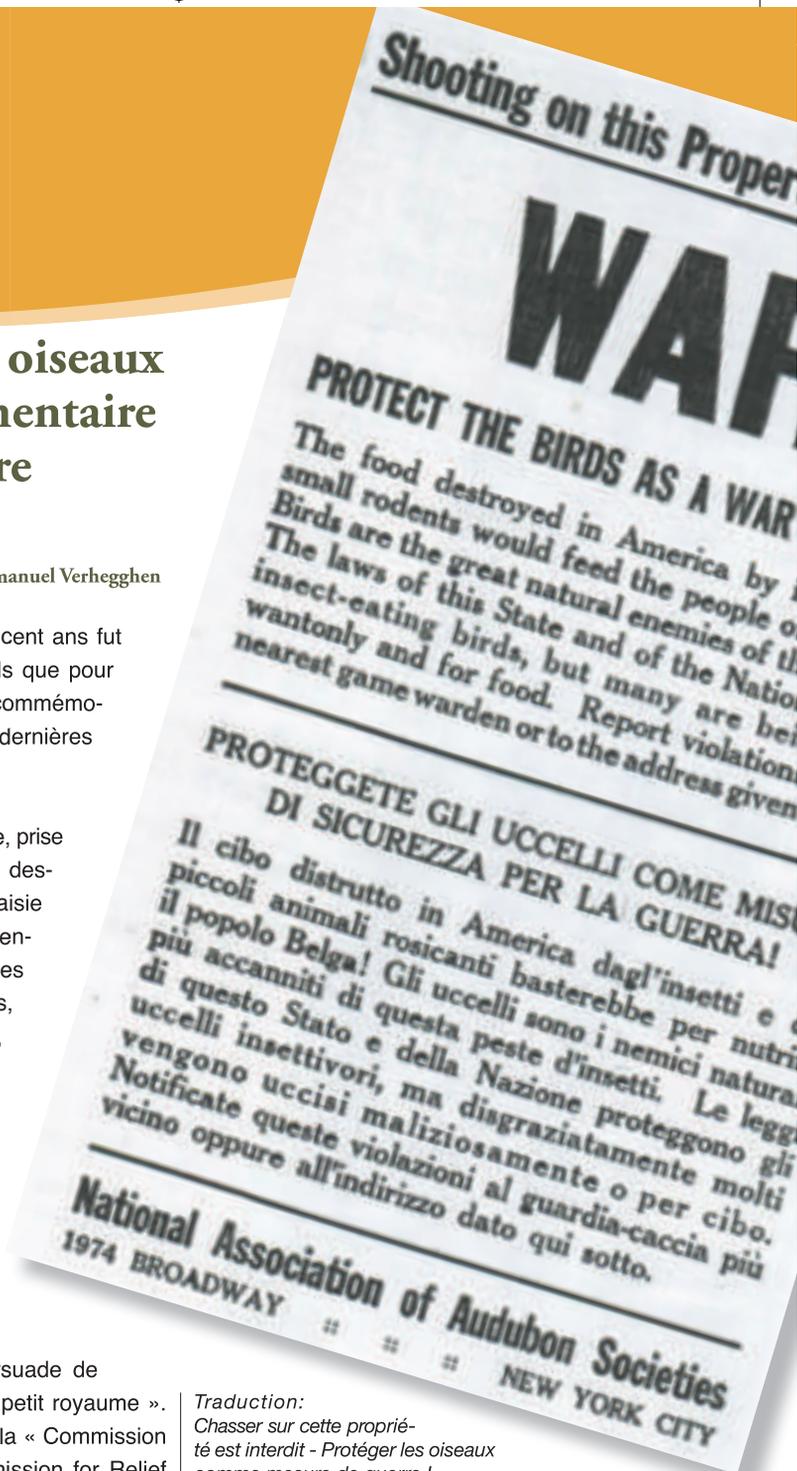
## Protection des oiseaux et pénurie alimentaire durant la guerre de 1914-1918

Emmanuel Verhegghen

La « Grande guerre » d'il y a cent ans fut une horreur, tant pour les civils que pour les militaires. De nombreuses commémorations nous l'ont rappelé ces dernières semaines.

Dès l'automne 1914 la Belgique, prise en otage, est affamée par les destructions, les pillages et la saisie des produits agricoles que l'envahisseur ajoute à ses autres méfaits. Pour nourrir les Belges, héroïques dans leur défense, la solidarité internationale s'organise. Emile Francqui, à l'époque Président de la Société Générale de Belgique, s'adresse à Herbert Hoover, futur Président des Etats-Unis de 1929 à 1933, qu'il rencontre en octobre 1914 à l'ambassade US à Londres. Il le persuade de venir au secours du « pauvre petit royaume ». Hoover organise alors et gère la « Commission d'aide à la Belgique » (Commission for Relief in Belgium) qui fournira celle-ci en aliments, durant toute la guerre, depuis l'Amérique, alors que Francqui assurera la distribution des vivres en territoire occupé en créant le « Comité National de secours et d'alimentation ». (4)

20 l'Homme & l'Oiseau 3 • 2014



Traduction:

Chasser sur cette propriété est interdit - Protéger les oiseaux comme mesure de guerre !

La nourriture détruite, en Amérique, par les insectes et les petits rongeurs pourrait nourrir le peuple de Belgique ! Les oiseaux sont les grands ennemis de ces nuisibles. La loi de cet état et du pays protège les oiseaux insectivores, mais beaucoup sont tués illégalement pour l'alimentation. Dénoncez les violations aux gardes-chasse ou à l'adresse ci-dessous.



Property is Prohibited

R

WAR MEASURE!

by insects and  
ple of Belgium!  
of these pests.  
Nation protect  
e being shot  
lations to the  
given below.

MISURA  
RA!

ti e dai  
nutrire  
naturali  
leggi  
no gli  
nolti  
ibo.  
più

Cette histoire extraordinaire nous donne l'occasion d'en raconter une autre à propos de la protection des oiseaux aux E-U. Il s'agissait à l'époque d'y protéger les oiseaux insectivores des campagnes.

Un des arguments, repris dans le document reproduit ci-contre, consistait à expliquer que les oiseaux devaient être protégés des tirs de la chasse ; en effet, les oiseaux consommaient une grande quantité d'insectes qui, sinon, détruiraient la récolte nécessaire à nourrir le peuple de Belgique! Notons que les chasseurs émigrés italiens étaient particulièrement ciblés par ce tract bilingue diffusé par la Société Audubon. (5)

Il est malheureux de devoir constater, cent ans après, que l'agriculture, en devenant intensive et industrialisée, a empoisonné les campagnes et détruit les milieux qui étaient favorables aux espèces d'oiseaux des milieux ouverts et bocagers. Cela explique la diminution phénoménale des oiseaux des champs. Pour la société AVES et son projet « PACO », le Bruant proyer est l'oiseau emblématique du déclin de la biodiversité des milieux agricoles : il y a moins de 100 ans on en comptait cinquante fois plus !

« D'autres espèces des espaces cultivés présentent une baisse de leurs populations allant

de 40 à 80% à l'échelle européenne (Perdrix grise, Caille des blés, Vanneau huppé, Alouette des champs, Pipit farlouse, Moineau friquet, Linotte mélodieuse ou encore le Bruant jaune). Ces espèces souffrent toutes des pratiques agricoles modernes qui visent une rentabilité maximale des surfaces cultivées, auxquelles s'ajoutent l'emploi parfois abondant d'insecticides, une culture plus poussée de maïs et de céréales d'hiver, des récoltes plus rationnelles et de meilleures conditions de stockage. Notons aussi la diminution des friches, les pertes des nichées à cause des récoltes plus précoces, le manque de nourriture l'hiver... ». (6)

Curieusement, la Perdrix grise, aux effectifs extrêmement réduits, est toujours autorisée à la chasse. Tout comme le faisan, cette espèce est alors élevée artificiellement et importée, pour être ensuite tirée. Comprenez qui pourra. ●

## Sources:

- (1) Eric Baratay « Bêtes des tranchées. Des vécus oubliés » éditions CNRS, 2013. Eric Baratay est spécialiste de l'histoire des animaux et professeur à l'Université Lyon 3.
- (2) Robert Burleigh « Fly, Cher Ami, Fly » illustré par Robert MacKenzie. Ed. Abrams, Harry N., Inc. 28/09/2008.
- (3) Archives de la Ligue Royale belge pour la Protection des Oiseaux.
- (4) Catherine Joie. « Pour nourrir les Belges, il y avait du pain sur la planche ». Le Soir, samedi et dimanche 17 août 2014, pages 14 et 15.
- (5) Valérie Chansigaud. « Des Hommes et des Oiseaux. Une histoire de la protection des oiseaux ». Delachaux et Niestlé. 2012, page 44.
- (6) Aves. <http://www.aves.be/index.php?id=paco>

IL Y A 100 ANS...

# Impressions du Vietnam

**A part quelques bandes de Moineaux friquets, Hanoï est une ville sans oiseaux, tout comme la plus grande partie de la campagne vietnamienne. Mille ans de domination chinoise, cent ans de colonisation française, vingt ans de guerre contre les Etats Unis, et quelques mois de guerre contre la Chine (1979), ont appris aux vietnamiens à tirer parti de toutes les ressources de leur pays, pour simplement survivre. C'est ainsi qu'on a coutume de dire que le vietnamien mange tout ce qui vit.**

Texte et photos Jean-Claude Beaumont.

D'autres éléments, très importants, jouent aussi un rôle prépondérant dans cet appauvrissement de la biodiversité. Ainsi, la forêt vietnamienne et la faune qu'elle abrite ont été anéanties pendant la guerre contre les Etats-Unis. Certains auteurs n'hésitent pas à qualifier cette tragédie (humaine et écologique) d'écocide. L'utilisation massive, par les américains, pendant 10 ans (de 1961 à 1971) de produits chimiques dont le tristement célèbre « agent orange » a détruit des millions d'hectares

de forêts primitives et a fait disparaître de nombreuses espèces végétales et animales. La déforestation s'est poursuivie depuis à cause de l'abattage non contrôlé, la culture sur brûlis et l'utilisation à outrance, par la population, de toute la superficie disponible. Le Vietnam est en proie à une démographie galopante et profite d'un boum économique sans précédent, le moindre mètre carré de sol est dès lors utilisé, cultivé. C'est ainsi que la forêt qui représentait 45%



de la surface du pays avant la guerre, ne représente plus que 20%, 28% ou 34,4% selon les sources et selon les critères utilisés. Ce qui explique la pauvreté ornithologique dans certaines parties du pays.

Malgré ce qui précède le Vietnam est reconnu, dans les zones protégées, pour sa diversité biologique, comme le témoigne la découverte en 1992 d'une nouvelle espèce de grand mammifère : le Saola (*Pseudoryx nghentinhensis*). Au total, le pays possède 273 espèces de mammifères, 828 espèces d'oiseaux (dont 10 endémiques), 180 espèces de reptiles, 80 espèces d'amphibiens, 475 espèces de poissons d'eau douce, environ 1600 espèces de poissons de mer et des milliers d'espèces d'invertébrés.

Hanoi la courageuse, Hanoi la surannée, Hanoi la coloniale, Hanoi l'expansive, Hanoi la capitale du Vietnam ne laisse pas indifférent. De 4h30 le matin, à minuit, un flot continu de millions de mobylettes surchargées parcourent les rues arborées. Les trottoirs, les squares et les parcs sont réservés au jeu de volant, à la gymnastique matinale, et à la danse rythmique. Dans ce brouhaha perpétuel seuls quelques rares cris d'oiseaux se font entendre. Le piaf local est ici le Moineau friquet.

Nous quittons Hanoi par le train de nuit qui nous mène, vers le nord-ouest, dans les montagnes le long de la frontière chinoise. Après huit heures de train couchette, nous débarquons en gare de Lao Cai. Ensuite, c'est en camionnette que nous rejoindrons Sa Pa au milieu des montagnes. Sa Pa située à 1650 m d'altitude était le lieu de villégiature préféré des français d'Indochine. L'altitude y fait rapidement oublier la chaleur suffocante de la capitale. Actuellement, c'est un des lieux touristiques du Nord Vietnam. Les touristes y viennent pour admirer les paysages sublimes et surtout les différentes



populations traditionnelles « Hmong bleu, Dao rouge, Thai... » que l'on appelle ici les « minorités ethniques ».

La région est importante au niveau ornithologique. C'est dans les montagnes voisines que l'ornithologue Jean Delacour a effectué sa cinquième expédition : d'octobre 1929 à février 1930. De ces voyages en Indochine, il a rapporté des milliers de spécimens d'oiseaux dont certains, nouveaux pour la science. Ils ont ensuite été décrits, nommés et discutés dans un grand nombre de publications. Delacour rapporte non

## Jean Delacour

Naturaliste-né, grand voyageur, Jean Delacour consacra sa vie à l'étude des oiseaux et de leur acclimatation.

Le 19 décembre 1913, Jean Delacour est élu secrétaire de la Ligue française pour la Protection des Oiseaux (LPO). Vice-président en janvier 1921, il accède à la présidence le 20 avril 1921, il est encore en place en 1968.

Il obtient un titre de docteur à l'université et s'installe, en 1920, au château de Clères en Normandie où il aménage un parc zoologique. Pour trouver les spécimens, il réalise de nombreux voyages. De 1922 jusqu'à la guerre, il fera ainsi une expédition par an. Il explore particulièrement l'Indochine. Il fait paraître en 1931 « Les Oiseaux de l'Indochine française »

Mais le château de Clères brûle complètement le 15 février 1939. Peu de temps après, la guerre est déclarée. Il se rend alors à New York, et est embauché au Zoo du Bronx. A l'American Museum of Natu-



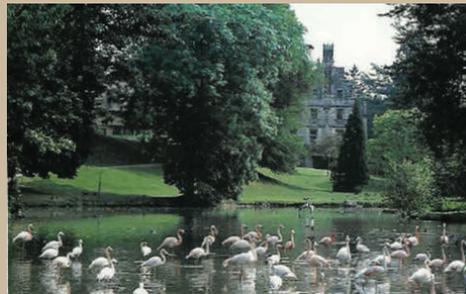
Jean Delacour en 1977

ral History de New York, il réalise des monographies taxinomiques et révisé certains taxons comme les Pycnonotidae, les Estrildidae, les Nectariniidae et les Anatidae.

Il prend sa retraite en 1960 et entreprend alors de restaurer le parc de Clères qu'il offre en 1978 au Muséum national

d'histoire naturelle de Paris.

Il est l'un des créateurs de l'International Council for Bird Preservation (ICBP). Il meurt en 1985 à l'âge de 95 ans.



En 1918, Jean Delacour acquiert auprès de la duchesse de Choiseul-Praslin, le domaine de Clères qui présente une partie de ses pensionnaires en semi-liberté.

seulement des peaux collectées, avec l'aide de chasseurs locaux, mais aussi des oiseaux vivants pour son parc zoologique de Clères, en France (voir encadré).

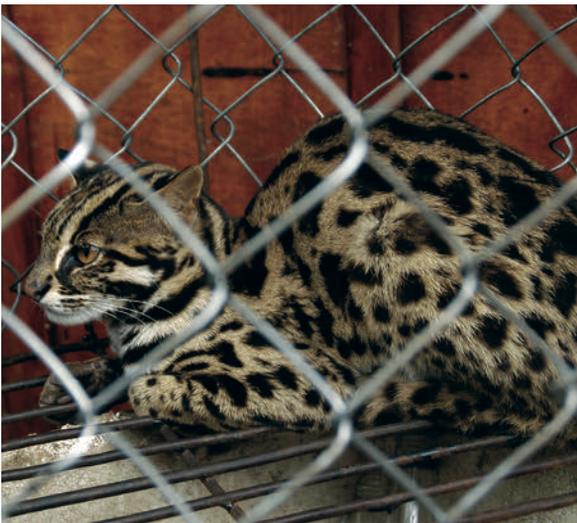
Lors de cette expédition à Sa Pa, il a exploré particulièrement la chaîne de montagnes Hoang Lien et particulièrement le Fansipan (*Phang Xi*

*Pang*), point culminant du Viêtnam (3143 m) Il a notamment observé, décrit et parfois ramené plusieurs sous-espèces du Faisan argenté (*Lophura nycthemera*) et du Tragopan de Temminck (*Tragopan temminckii*), le Brève à nuque fauve (*Pitta oatesi castaneiceps*), le Torquéole à collier (*Arborophila torqueola griseata*) etc... Aujourd'hui, les montagnes ont bien changé, la

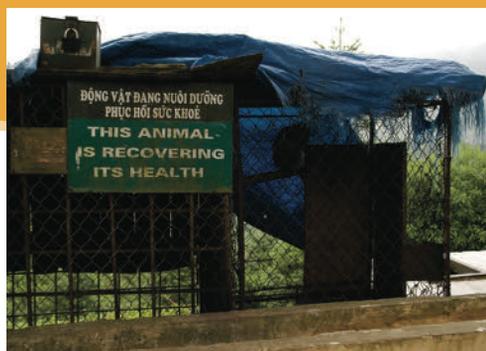


forêt primitive a pratiquement disparu des contre-forts pour laisser place à une savane constituée essentiellement de grandes herbes et de maigres arbrisseaux avec, par-ci par-là, des phénomènes d'érosion qui font comme de grandes blessures dans le paysage. En cause, les feux réguliers qui

ravagent la contrée. L'avenir « naturel » de la région n'est pas très rose ou du moins pas très vert. Les espèces sauvages qui subsistent sont capturées et vendues tel ce chat du Bengale (*Prionailurus bengalensis*) engagé au marché de Sa Pa. Différents projets de création d'un parc national ont été mis sur pied à partir de 1986. A chaque fois ils ont été abandonnés à cause des différentes restructurations des provinces et surtout faute de financement suffisant. Finalement suite à une politique plus volontariste des autorités, le parc national Hoang Lien a été créé le 12 juillet 2002, il couvrait à cette date 29.845 ha. Actuellement sa superficie est de 60.000 ha, c'est le neuvième parc national du pays. Outre la forêt, le parc a pour but de protéger quelques espèces rares comme le Faisan argenté (*Lophura mythemera*), la Civette de Owston (*Omrotogale Owstoni*), une espèce de tortue, la Black-Breasted leaf turtle (*Gerempyda Spengleri*), une espèce de caprin : le Saro d'Indochine (*Naemorhedus sumatraensis*), le Small-webbed bell toad (*Bombina microdeladisitora*) ainsi que



Chat du Bengale



la diversité des espèces de rhododendrons (une vingtaine d'espèces) et d'orchidées. Les bâtiments administratifs du parc, situés à Sa Pa comprennent un petit centre de réhabilitation pour la faune sauvage. Lors de notre visite, plusieurs singes, capturés illégalement, étaient soignés pour des blessures dues à la captivité.

D'une manière plus générale, au niveau du pays, la période 1975-1991 a été marquée par une dégradation forestière accrue due à la pression démographique. Selon les statistiques gouvernementales, la diminution du couvert forestier est passée de 11,1 millions d'hectares en 1976, à 8,25 millions d'hectares en 1995,

soit un taux annuel de déforestation de 1,27%. En 1991, la prise de conscience du rôle des forêts par le gouvernement vietnamien se concrétise par l'adoption de différentes lois relatives à la protection et au développement des forêts (19 août 1999, 14 décembre 2004, 1<sup>er</sup> avril 2005). Ces lois s'attaquent à divers problèmes : incendie, exploitation illégale des produits ligneux et non ligneux, destruction et dégradation des forêts, etc. Elles mettent en place une classification tripartite de forêts : forêts à usage spécifique, forêts de protection et forêts de production.

Dans la région de Sa Pa, le marché hebdomadaire de Bac Ha attire la grande foule. Lieu de ren-



Marché hebdomadaire de Bac Ha.



dez-vous pour la jeunesse, le jour du marché c'est comme un jour de fête. On y vend de tout, même le plus surprenant (comme ce vendeur d'essaim d'abeilles) ou les vendeurs de chiens et de viande de chien, mais pratiquement pas d'oiseaux : grippe aviaire oblige. Les vendeurs de cages et de pièges à oiseaux sont également présents. Pièges à Coq bankiva (*Gallus gallus*), pièges à Tourterelles à têtes grises (*Streptopelia tranquebarica*) et à Tourterelles tigrines (*Streptopelia chinensis*).

Les ventes d'oiseaux se font à la sauvette. Mais un endroit du marché, situé à l'écart nous attire. Là, une vingtaine de cages posées sur le sol ou pendues à des fils attirent les connaisseurs. A part

quelques Pigeons à ailes vertes (*Chalcophaps indica*) et des tourterelles, ce sont essentiellement des oiseaux chanteurs tel les Hwamei (*Garrulax canorus*). A ce propos, les seuls chants d'oiseaux que l'on entend dans les villes sont ceux des oiseaux en cage.

Changement de décor, le paysage est plat, des îles jardinées au milieu d'un labyrinthe de bras d'eau, nous sommes dans le delta du Mékong dans la région de Càn Tho au Sud Vietnam. Le calme des jardins fruitiers contraste avec le boucan des bateaux à moteur de camion. Après la visite d'un site historique de la résistance nous décidons d'aller au restaurant. A l'entrée un panneau représen-



*Coucou koël (Eudynamis scolopacea)*



tant un serpent, une tortue, un rat... On pense naïvement qu'il s'agit d'un panneau didactique expliquant la faune de la région. Mais non c'est le menu du restaurant. Et là, une table voisine a commandé des tourterelles. Une cage fixée à l'extérieur du balcon est remplie d'une cinquantaine de tourterelles à têtes grises (*Streptopelia tranquebarica*) et quelques Tourterelles tigrines (*Streptopelia chinensis*). Elles attendent la mort. Le maître de maison plonge dans la cage et tue les oiseaux, d'un coup sec de baguette, qu'il lance sur le sol du restaurant. Aussitôt une femme les déplume et les emmène à la cuisine. Il faut faire vite : les clients attendent. En quelques minutes, une vingtaine d'oiseaux passeront à la casserole. Spectacle saisissant auquel on n'est vraiment pas habitué.

Le Vietnam nous laisse l'image d'un beau pays, d'un peuple courageux, mais où il y a encore beaucoup à faire pour panser les plaies et préserver la faune et la flore sauvage. Selon le professeur Vo Quy, de nombreux oiseaux « précieux » reviennent au Vietnam, comme la Grue à tête rouge. Il y a de l'espoir. Le gouvernement a entrepris, début des années nonante, les premières démarches en vue de protéger ses ressources biologiques. Mais cet espoir pourrait être anéanti par l'incapacité des autorités à planifier et à gérer les activités de protection et par un manque de fonds. De plus, une démographie galopante et une très forte croissance économique font passer la protection de la biodiversité au second plan. ●

# Lu, vu et entendu

LU, VU ET ENTENDU



## Deux Cigognes noires abattues

A proximité du village de Crombach, sur le territoire de la commune de Saint-Vith, deux Cigognes noires ont été retrouvées par un agriculteur et par des gardes du Département de la Nature et des Forêts.

L'une est morte et l'autre était gravement blessée. L'analyse des victimes a permis de découvrir qu'elles étaient truffées de plombs de chasse. La Cigogne blessée a été transférée au Centre de Révalidation de Theux. Le vétérinaire attaché à ce centre a pris la décision de l'endormir. Les blessures

étaient telles (l'aile ne tenait plus que par un lambeau de peau et les os étaient broyés) que l'oiseau n'aurait jamais pu retrouver une vie normale, ni l'usage de son aile et n'aurait jamais pu être relâché.

Le DNF de Malmedy-Bullange enquête auprès de la population pour démasquer le ou les coupables. Les peines encourues pour ce type de méfait sont très lourdes : de 8 jours à 6 mois de prison et une amende de 100 à 100.000 €.

Réapparue, dans notre pays,

au début des années 80, la Cigogne noire compte aujourd'hui une petite centaine de couples. C'est un oiseau protégé, emblématique de la lutte pour la restauration des habitats et de la biodiversité des vallées ardennaises (projets LIFE et Interreg).

La Ligue s'insurge contre ce ou ces sinistres individus aux comportements crapuleux, d'un autre temps, qui ne respectent rien et qui détruisent en quelques minutes ce que la nature et ce que d'autres hommes ont mis des années à reconstruire. ●

# Les graisses poubelles

Quand notre organisme emmagasine des éléments excédentaires, inutiles ou anormaux, il les stocke dans les cellules graisseuses, c'est ce que les scientifiques appellent les graisses-poubelles. Il y a de tout dans cette poubelle : le trop-plein de médicaments, les excès alimentaires, les hormones sécrétées en excès, les toxiques, les polluants de l'environnement (engrais, particules fines...) et de l'alimentation (conservateurs, colorants...). Notre foie ne peut tout éliminer. Ces produits sont stockés dans les tissus graisseux isolants sous-cutanés et abdominaux et aussi dans le foie lui-même

(foie gras). Il arrive que suite à un régime, notre organisme puisse être intoxiqué gravement.

Quel rapport avec les oiseaux, me direz-vous ? C'est justement grâce aux oiseaux que ce phénomène de graisses-poubelles a été décrit pour la première fois dans les années soixante.

Lors d'une étude sur les oiseaux migrateurs, les ornithologues ont été interpellés par le décès de plusieurs cigognes arrivant en Afrique du Nord, en provenance d'Europe. Les analyses effectuées ont décelé une intoxication aux organophosphorés et carbamates.

Produits utilisés dans la composition des engrais et désherbants. Pendant tout l'été, les Cigognes avaient chassé dans les champs contaminés et avaient rempli, petit à petit, leur tissu adipeux de poisons, sans problèmes de santé. Ce n'est qu'au moment de la migration vers le Sud, que les Cigognes ont dû fournir un effort particulier et ont consommé leurs réserves de graisse disponibles. C'est à ce moment-là qu'elles sont décédées d'une intoxication aiguë.

Réf. : Dr Marie Thirion, « *Pourquoi j'ai faim ?* » Editions Albin Michel, 2013. ●

## Bon anniversaire COWB

La Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort (COWB), présidée par notre administrateur Mario Ninanne, fête cette année son cinquantième anniversaire.

Cinquante années de sensibilisation du public, de luttes et d'actions pour protéger la nature dans l'une des plus belles contrées de Bruxelles. Parmi les activités de la COWB, citons pêle-mêle: action en faveur des batraciens, chouette soirée, action en faveur des Hirondelles de fenêtres (50

nids occupés produisant 150 jeunes en 2013), observation de la nidification des Faucons pèlerins à Watermael-Boitsfort, placement de nichoirs dans les espaces verts de Bruxelles, participation à la nuit européenne des chauves-souris, séance de baguage, matinées d'observations, défense du Plateau de la Foresterie et recours en justice, gestion du Domaine du Silex...

Une quarantaine d'activités, destinées au grand public, sont proposées chaque année : pro-



menades, balades, excursions, cours, conférences, expositions...

La Ligue souhaite à la COWB un bon anniversaire, et un bon aboutissement de tous les projets et rêves de ses responsables. ●

info : [www.cowb.be](http://www.cowb.be)

2014 • 3 l'Homme & l'Oiseau 31

# NON!

AUX DEMONSTRATIONS  
DE RAPACES



## SIGNEZ NOTRE PÉTITION!



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be) ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**.

Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

**N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses !**



# Un Circaète Jean-le-Blanc observé en Flandre orientale

La réserve naturelle Kalkense Meeren, à Wichelen en Flandre orientale, a accueilli fin juillet - début août un jeune rapace qui vit normalement plus au sud de l'Europe et au nord-ouest de l'Afrique. Plus grand que la Buse variable, le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) a une grosse tête et de longues ailes. Son plumage est brun dessus et très clair dessous avec des taches noires de différentes tailles.



La gorge est souvent brune, contrastant avec la poitrine et le ventre et sa queue montre trois barres sombres. L'oiseau se nourrit de souris, grenouilles mais surtout de reptiles et notamment de serpents.

Il est très rarement visible en Belgique, et surtout pas pendant une dizaine de jours, comme cela a été le cas. Ce fut un plaisir pour les yeux ! ●

## Le Jardin de Claudine

Claudine Brasseur, après 15 ans de bons et loyaux services pour une juste cause, celle de la nature, quitte la présentation de l'émission record de la RTBF « Le Jardin Extraordinaire ». Claudine Brasseur a su insuffler par sa gentillesse, sa sensibilité, sa douceur, un renouveau à cette émission culte. Ses questions et ses commentaires étaient toujours pertinents. Elle savait dénoncer avec tact les problèmes de notre société dans ses relations avec les animaux et la vie sauvage. Elle apportait aussi une note d'optimisme en présentant des réalisations positives, des exemples de cohabitation harmonieuse

entre hommes et nature. Claudine Brasseur a toujours considéré sa profession comme un véritable engagement personnel pour toutes les causes qu'elle évoquait dans ses émissions.

C'est exceptionnel dans le paysage audiovisuel belge et même étranger de trouver une émission qui défend si bien les valeurs de respect et de sauvegarde de la cause animale.

Claudine Brasseur a très souvent collaboré avec la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, en faisant des reportages sur nos activités, nos centres de revalidation pour la



faune sauvage et en nous faisant suivre le courrier qu'elle recevait, concernant les oiseaux, afin que nous y répondions.

Merci Claudine.

Nous souhaitons bon succès à son remplaçant, Tanguy Dumortier, en lui souhaitant de défendre la nature et les oiseaux comme le faisait si bien Claudine Brasseur. ●

# Le Ministre wallon du Bien-être animal...

Suite aux transferts de compétences de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, le Bien-être animal a été régionalisé. Ce domaine a été attribué au nouveau Ministre wallon de l'Environnement Carlo di Antonio. Les Sociétés de

Protection Animale et notre Ligue, se félicitent de ce choix, car, comme cela s'est produit dans le passé au niveau fédéral, l'on craignait que le Bien-être animal soit rattaché au ministère de l'Agriculture. Car il y a eu souvent, par le passé, conflit entre éle-

vage des animaux et protection des animaux. Beaucoup de questions se posent : quelle sera la position du Ministre sur le bien-être animal alors qu'il avait précédemment la compétence sur la chasse ? Y aura-t-il une concertation entre les Régions pour harmoniser la politique en cette matière ? Aura-t-il la volonté d'améliorer les choses et de reconnaître, comme l'a fait l'Assemblée nationale française, le 16 avril 2014, que les animaux sont des « êtres vivants doués de sensibilité » et qu'ils ont aussi des droits ?

LU, VU ET ENTENDU



## ...et celui de la chasse

Monsieur René Collin a été nommé Ministre wallon de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité etc. Il aura la compétence de la chasse. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans chacun de ces domaines. Nous n'hésiterons pas à l'interroger sur différents aspects de la protection des oiseaux, qui nous tiennent à cœur, et en particulier sur ses

intentions en matière de politique cynégétique.

Ces deux ministres sont issus du CDH, et on se rappellera des réponses pour le moins ambiguës que ce parti a données à notre questionnaire pré-électoral.

Pour la Région bruxelloise, la secrétaire d'Etat en charge de l'environnement est Ma-

dame Céline Frémault (CDH), tandis que la secrétaire d'Etat en charge de Bien-être animal est Madame Bianca Debaets (CD&V). Nous leur souhaitons d'être associées à de grandes avancées en matière environnementale et de bien-être animal. ●



## Hérissons flamands

L'association « Natuurpunt » a déjà recensé, cette année, 892 hérissons écrasés sur les routes de la région flamande. Ce recensement n'est possible que grâce à la participation de leurs membres. Ce chiffre, déjà impressionnant, n'est qu'une partie de la triste réalité.

Pour la Wallonie, l'hécatombe est moindre, car le réseau routier est beaucoup moins dense qu'en Flandre. ●



## La sixième extinction

La sixième extinction massive d'espèces vivantes serait en cours. Les précédentes extinctions, causées par des chutes de météorites, des éruptions volcaniques, des glaciations se sont déroulées sur des dizaines de milliers d'années et peuvent être qualifiées de naturelles. Ces extinctions qui font partie, de l'évolution, des êtres vivants, ont toujours eu comme conséquence un accroissement de la biodiversité, un nombre d'espèces plus grand et des espèces mieux adaptées à leur environnement.

Il en va tout autrement de l'extinction en cours. Celle-ci serait provoquée par l'activité humaine. Il ne faut pas être grand scientifique pour s'en apercevoir. Depuis que l'homme est apparu sur terre, au début du Pléistocène, le

nombre d'espèces n'a cessé de diminuer.

Peu après l'arrivée de l'homme sur les îles du Pacifique, par exemple, il y a à peine 1000 ans, de nombreuses espèces endémiques ont disparu. Ce phénomène est donc récent. En plus des espèces déjà disparues, les scientifiques estiment que 30 à 50% des espèces pourraient disparaître dans les trente prochaines années.

Une étude publiée par le magazine science révèle que la durée de vie d'une espèce est de 5 millions d'années. Les chercheurs ont calculé que le rythme d'extinction des espèces au XX<sup>e</sup> siècle serait 250 fois plus important. 320 espèces de vertébrés terrestres auraient disparu depuis le milieu

du XVI<sup>e</sup> siècle. Le nombre d'individus, par espèce, serait en moyenne réduit de 25%. Les premiers à payer le prix de ce désastre sont les grands mammifères terrestres et marins dont les populations ont fondu de 90%. La grande différence avec les précédentes extinctions, qui se déroulaient pendant des centaines de milliers d'années, est que celle-ci se déroule sur quelques milliers d'années et s'accélère fortement depuis cent ou deux cents ans. La nature saura-t-elle s'adapter et réagir sur si peu de temps ?

Ainsi l'homme est un fléau pour la nature, au même titre que les chutes de météorites, les éruptions volcaniques, les glaciations... ●

Sources : magazine Science, journal Le Soir.

# Vogelbescherming Vlaanderen

Le 8 août dernier, notre association sœur de la Protection des Oiseaux en Flandre a intenté, de nouveau, un recours au Conseil d'Etat contre le décret chasse. Cette fois, l'association demande l'annulation du décret du gouvernement flamand du 25 avril 2014 qui détermine les conditions d'ouverture de la chasse. C'est la troisième procédure, en deux ans, contre les décisions en matière de chasse du précédent gouvernement régional. Les deux premiers recours en annulation étaient dirigés, d'une part contre l'arrêté du 23 mars 2012 qui a modifié radicalement certaines décisions existantes et, d'autre part, le décret d'ouverture de la chasse

pour la période 2013 - 2018. Dans le nouveau recours, huit moyens sont évoqués :

1. Il n'y a aucun fondement légal pour permettre les « chasses spéciales».
2. Les conditions de chasse en période de neige et de gel ont été assouplies.
3. L'usage d'appâts d'animaux morts dans des pièges est autorisé.
4. La chasse à la perdrix (une espèce faisant partie de la liste rouge des oiseaux en voie de disparition) est maintenue (même aberration qu'en Wallonie).
5. La chasse de nuit à l'aide de lumière artificielle est autorisée.
6. L'emploi de « carrousel à pigeon » (un leurre qui permet



Carrousel à pigeon.

d'attirer les Pigeons ramiers) est de nouveau autorisé (voir photo ci-dessus).

7. Le transport de « gibier » sauvage vivant ou de leurs œufs est autorisé en dehors des périodes de chasse.

8. La porte entr'ouverte, par le législateur, qui donne la possibilité aux chasseurs de lâcher des faisans d'élevage, reste ouverte. ●

## Les Hirondelles de Clermont

Sous le balcon de la maison communale de Clermont, il y avait une dizaine de nids d'Hirondelles. Six de ces nids et

les nichées qui y étaient ont été saccagés. Cette espèce est entièrement protégée par la loi, tant les individus que les nids.

Il semble que la destruction a été opérée avec du matériel au jeu de balle, laissé à proximité. Actuellement, les nids ont été rebâtis par les Hirondelles et de nouvelles nichées y logent. Demande a été faite au commissaire de police de Walcourt de rechercher les coupables du délit, de surveiller cette colonie en sensibilisant les riverains. ●

Abel Gouverneur, conservateur de la réserve LRBPO de Walcourt.



Stéphan Salberter

# Le legs, perpétuez la vie !



Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

## VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

## Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) ..... (nom, prénoms), né(e) le..... à.....(date et lieu de naissance), domicilié(e) à ..... (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :

Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de ..... euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...), situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.



## La chasse aux canards

Il ne s'agit pas ici d'une attraction de fête foraine mais bien d'un carnage annoncé. Au mois de juillet, environ 4.000 canards colverts ont été relâchés sur les étangs de Roly (prés de Mariembourg). Ces canards copieusement nourris vont servir de chair à fusil pour le plaisir de quelques chasseurs. Cette pratique morbide qui n'est pas sans

conséquence sur la qualité de l'eau de l'étang (pollution par la nourriture et les fientes) et sur la biodiversité (pollution génétique, perturbation de la faune sauvage, eutrophisation, botulisme...) est hélas une pratique courante dans le monde de la chasse. Les mêmes pratiques se retrouvent également du côté de Havelange, Pailhe, La Hulpe,

Grand-Leez... où on y ajoute les lâchers intensifs de faisans, tout ceci dans des sites créés spécialement pour ce genre d'activité: étangs, fonds de vallées inondées, clôtures sur des km...

Quand est-ce que la Région wallonne va interdire ce genre de pratique aux conséquences multiples ? ●

## Sanctions sévères pour trafics d'oiseaux

Le 27 juin dernier, le tribunal correctionnel de Gand a imposé des sanctions sévères mais justes à quatre hommes qui, pendant plusieurs années, ont été coupables d'avoir volé des œufs et des oisillons d'oiseaux d'espèces protégées et menacées de disparition. Pour la plupart : des rapaces (Aigles pêcheurs africains et américains, Faucons hobereaux, Aigles bottés, Elanions blancs, Aigles de Bonelli, Aigles impériaux, Faucon crécerellette, Grandes Outardes, Vautours, Spatules, etc. Ce dossier est le résultat d'une vaste enquête qui a pris beaucoup de temps par la police fédérale de Gand et de Bruxelles en collaboration avec entre autres l'Agence Flamande pour la Nature et de la Forêt, les autorités CITES belges et l'Institut Royal

des Sciences Naturelles. L'enquête a également été menée aux Pays-Bas, en Espagne et en Grande-Bretagne. Les accusés ont également été condamnés pour faux et usage de faux documents CITES et blanchiment d'argent. Le jugement ne compte pas moins de 307 pages, dont seuls les passages les plus pertinents ont été lus par le juge. Les quatre accusés ont également été reconnus coupables de faire partie d'une organisation criminelle avec des ramifications en Espagne, au Royaume-Uni, en Autriche, en Allemagne, en France, et aux Pays-Bas.

Le tribunal a également souligné que les accusés, en quête de profit, ont sérieusement compromis les efforts nationaux et internationaux visant à préserver ces es-

pèces. Le principal accusé a été condamné à une peine de quatre ans de prison, dont un an avec sursis et une amende de 90.000 €. A également été confisqué un montant de 515.800 €, résultat du trafic illégal. Le bras droit de l'accusé principal, un membre de la police fédérale de Gand, a été condamné à 18 mois de prison avec sursis et une amende de 30.000 € ; les deux autres respectivement à un an et deux ans avec sursis et 12.000 € d'amende.

Vogelbescherming Vlaanderen s'était portée partie civile et sa demande a été acceptée par le tribunal. Les oiseaux ont été saisis, et l'association de protection a demandé de pouvoir s'en occuper. Elle a obtenu l'euro symbolique pour dommage moral. ●

# Saccage d'une haie au Vogelzang

Les participants à la visite guidée du 10 août ont été choqués de voir comment la haie vive, le long de l'allée de l'Hof ter Vleest à Anderlecht, avait subi un élagage sévère et certains ont évoqué un remake du « Massacre à la tronçonneuse » ! Exemple : un Pommier sauvage *Malus silvestris* a été décapité en pleine fructification à une hauteur de 1,5m !



Cette haie vive, plantée par les bénévoles en 1997-1998 (grâce au financement par la Fondation Roi Baudouin) et entretenue par ces mêmes bénévoles en 2011-2012 (premier élagage doux et sélectif), double la clôture à l'intérieur de la Réserve Naturelle du Vogelzang. Elle est composée de pas moins de 15 espèces différentes d'arbustes et de buissons et constitue donc un élément de très haute valeur biologique de la Réserve Natu-

relle et du maillage vert. De plus, la voirie fait partie de la Promenade Verte Régionale.

Comme cogestionnaire et coordinatrice, la CCN Vogelzang CBN ne peut, en aucun cas, approuver cet élagage pour le moins sévère en pleine saison de fructification (aubépine, sureau, prunellier, noisetier, néflier, ...), d'autant plus que l'Ordonnance NATURE l'interdit dans les réserves naturelles. Cette façon d'agir est préjudiciable, non seulement aux plantes, mais aussi aux oiseaux, aux insectes... La valeur biologique de cette haie vive a

été sérieusement endommagée et il faudra sans doute plusieurs années pour que cette valeur puisse se reconstituer - pour certains plants, peut-être jamais !

Il est hautement regrettable qu'il y ait absence totale de concertation et de coordination. Les commanditaires de cet élagage inopportun et interdit devraient être identifiés rapidement, et une concertation préalable devrait avoir lieu pour tous les travaux concernant la Réserve Naturelle Agréée. ●

*Info : Peter Vanbellingen CCN Vogelzang CBN asbl*

## Sous Saint-Roch

Bonne nouvelle pour la réserve naturelle de Sous Saint-Roch à Nismes. Propriété de la Ligue, elle est gérée par les CNB

(Cercle des Naturalistes de Belgique). Grâce à l'aide financière du cuisiniste Eggo, qui sponsorise également le « Festival

du Film Nature » de Namur, un observatoire ornithologique va être construit dans la réserve. Après la création d'un verger conservatoire de 2 ha, fin des années nonante, la construction de cet observatoire va renforcer le côté didactique de la réserve et permettre, nous l'espérons, de belles, nombreuses et nouvelles observations. ●



# Balade à Jalna,

## le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en couple ou à soixante, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine qui s'étend sur plus de 15 hectares, une réserve intégrale depuis plus de cinquante ans et d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas. La cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

**Les bénéfiques sont intégralement utilisés pour la protection de la nature !**





Ciliet couché (plante protégée)



## TARIF 2015 Prix par personne par jour • TVA comprise

### PENSION COMPLETE

#### ADULTES (à partir de 12 ans)

Groupe de 20 personnes et plus .....	40 €
Groupe entre 15 et 19 personnes .....	45 €
Groupe entre 10 et 14 personnes .....	50 €
Groupe de - de 10 personnes .....	55 €

#### ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

Groupe de 20 personnes et plus .....	20 €
Groupe entre 15 et 19 personnes .....	25 €
Groupe entre 10 et 14 personnes .....	30 €
Groupe de - de 10 personnes .....	35 €

ENFANTS (jusque 4 ans) ..... 5 €

### LITERIE

Location set de draps, taie et couette  
pour la durée du séjour ..... 10 €

### REPAS SUPPLÉMENTAIRES

#### ADULTES (à partir de 12 ans)

Petit déjeuner .....	8 €
Dîner .....	14 €
Souper .....	11 €

#### ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

Petit déjeuner .....	6 €
Dîner .....	12 €
Souper .....	9 €

BBQ (en + du repas principal) ..... 10 €

### ANIMATIONS

#### VISITE DE LA RÉSERVE

guide (2 heures), frais de déplacement compris ..... 70 €

#### ANIMATION « NATURE »

guide (2 heures) - thème au choix : oiseaux, biodiversité,  
plantes, champignons, traces animaux ,  
« Confiture », « abeilles » ..... 70 €

## TARIF 2015

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,  
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89  
Courriel : [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

# JALNA AU ♥ DE LA NATURE

NOTRE CENTRE NATURE

# Chantier international à Jalna

Toutes les associations sont confrontées aux mêmes problèmes : trouver des fonds et recruter des bénévoles. Or, dans notre cas, celui de la gestion de la réserve naturelle, un travail important doit être fourni chaque année. On pourrait faire appel à des entreprises spécialisées mais leurs prix n'entrent pas dans notre budget, et les subsides sont insuffisants. Reste le bénévolat, mais les bénévoles sont trop peu nombreux et trop peu disponibles...

Un vent favorable nous a fait connaître l'asbl JAVVA\*. Contacts ont été pris, et nous nous sommes lancés dans l'aventure du volontariat international. Le principe en est simple : contre un travail de six heures par jour, les volontaires sont hébergés, nourris et distraits. Quelle ne fut pas notre surprise de savoir notre chantier le premier à être complet !

C'est ainsi que le 21 juillet on a vu débarquer à Jalna les onze participants : Anna de Russie, Lizaveta de Biélorussie, Shoko du Japon, Nu-

ria et Guillem d'Espagne, Juliana et Ludek de Tchéquie, Atakan et Barkay de Turquie et enfin Tomas et Adam de Belgique, ces deux derniers jouant le rôle d'animateurs. S'imaginer qu'un jour, une habitante de Tokyo, de Moscou ou de Minsk viendrait nous aider à gérer notre réserve de Jalna, c'était impossible.

Rappelons que la gestion d'une réserve naturelle a pour but de respecter et améliorer l'intérêt paysager, de maintenir, d'améliorer et/ou de restaurer les biotopes et la biodiversité, de





maintenir le rôle de refuge pour l'ensemble de la faune sauvage locale.

Du 22 au 30 juillet, les différents travaux de gestion se sont succédé sous le (très) chaud soleil de Jalna, ce qui a rendu certains d'entre eux assez pénibles. Les pauses étaient souvent les bienvenues. L'envahissement d'un pré de fauche par l'épine noire, la ronce et le genêt a été limité par débroussaillage et évacuation des résidus. Une prairie a été entièrement restaurée ainsi que l'accès pour permettre, l'année prochaine, la fauche par tracteur. Les bords du chemin parcourant la réserve ont été dégagés pour permettre au fermier du coin (chez Roger et Dominique) de venir faucher plus facilement. Dans le fond de la réserve une zone assez humide a été dégagée pour régénérer et diversifier la végétation, pour favoriser la nidification des oiseaux nichant au sol, comme les fauvettes. A un endroit, le sentier était très boueux, ce qui nous posait parfois quelques petits problèmes lors de nos visites guidées. Une petite digue a été aménagée à cet endroit. Les promeneurs passeront au sec, et la retenue d'eau ainsi créée favorisera les batraciens, les insectes et toute la faune liée à ce milieu humide. Elle sera aussi la bienvenue pour abreuver oiseaux et abeilles car nous sommes situés dans la Famenne sèche.

Durant ce chantier, les bénévoles ont été épaulés par Chantal Renault et Jean-Claude Beaumont. Michel David et Godfried Merlevede sont venus quelques jours prêter main forte à l'équipe. Merci à eux.

Ces travaux ont été accomplis avec bonne humeur. Les soirées étaient plus qu'agréables et nous avons pu goûter chaque soir une spécialité culinaire du pays de chaque participant. Ce fut une très belle expérience que nous renouvellerons très certainement.

NOTRE CENTRE NATURE



Cerise sur le gâteau, la télé locale, Matélé a fait un reportage sur ce chantier assez exceptionnel. Merci à l'asbl JAVVA et à tous les participants du chantier. ●

\*JAVVA : Jeunes Actifs dans le Volontariat et les Voyages Alternatifs.



Jean-Claude Beaumont

# Balade Papillon

Le 8 août dernier, le Plan Communal de Développement de la Nature de Somme-Leuze (Sabine Bleret et Céline Charlier) organisait, en partenariat avec Natagora et la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, une journée « papillon » dans notre réserve naturelle de Jalna.

Pour cette occasion, nous avons reculé la fauche de nos prés qui était prévue fin juillet. Quatre guides dont Mrs Patrick Lighezzolo et Eric Melin ont guidé les nombreux participants. Une vingtaine d'espèces de papillons de jour ont été observées dont le Damier de la succise, la Petite Tortue, la Belle Dame, le Myrtil, la Mégère, le Demi-deuil, le Petit Sylvain, le Tristan, etc...



Jean-Claude Beaumont

Couple de Gazés (*Aporia crataegi*).

Jalna compte 53 espèces de papillons de jour et 223 espèces de papillons de nuit, ce qui en fait, de l'avis des spécialistes, l'une des plus belles réserves de Wallonie. Notre « Monsieur papillon », Boudewijn Kindts était justement là, ce week-end, pour son inventaire bisannuel des lépidoptères de la réserve. Papillons qu'il inventorie depuis 25 ans.

La balade s'est terminée par une exposition dans nos locaux, et couronnée par un reportage passé le lendemain au journal de RTL TVI. ●

# La future Réserve naturelle du Bois des Dames à La Hulpe

Le 22 juin 2014, un pique-nique était organisé en bordure de la réserve à l'occasion de l'inauguration d'un tronçon de haie que les enfants de l'école communale ont planté, fin de l'hiver dernier. L'originalité de cette petite rencontre consistait en une présentation, illustrée par les enfants eux-mêmes, des différents bienfaits de la haie pour la biodiversité.



Jean-Paul Bouesnard



Jean-Paul Bouesnard

par excellence de nos massifs forestiers. Cette action a permis, en outre, de dégager un petit talus sableux particulièrement bien exposé, où des abeilles solitaires viennent creuser leurs nids dans le sol. Merci à toute l'équipe de bénévoles.

Une autre espèce invasive de la réserve est le Robinier faux acacia. L'hiver dernier, avec l'aide du Département Nature et Forêts du cantonnement de Nivelles, monsieur l'Ingénieur Jean-François Plumier, les arbres ont été marqués en vue de leur exploitation l'hiver prochain. Cette réserve du Bois des Dames étant propriété communale, gérée conjointement avec la Ligue Royale Belge pour la Protection des oiseaux, des démarches seront entamées avec le DNF pour qu'elle devienne forêt domaniale avec statut de réserve naturelle. Ce qui assurera à long terme la protection de ce joyau naturel du Brabant wallon. ●

Ensuite, nos Administrateurs Emmanuel Verhegghen et Ludovic Petre ont emmené tout le monde pour une balade ornitho dans la réserve. Balade intéressante, car pas moins de 5 espèces de rapaces furent observées (Buse variable, Bondrée apivore, Faucon crécerelle, Faucon hobereau et Epervier d'Europe).

Le dimanche 29 juin, une action anti-plantes invasives a eu lieu dans la réserve. Elle visait essentiellement le *Prunus serotina* ou Cerisier tardif originaire d'Amérique du Nord, plante invasive



Jean-Paul Bouesnard

Élimination du *Prunus serotina*.

# Nichées remarquables à l'étang Bemel

La revue précédente (2<sup>ème</sup> trimestre 2014) consacrait un bref article au Grèbe castagneux. Ce petit grèbe tout en rondeur, amateur de petits poissons et de têtards ne niche qu'à l'étang Bemel sur le site des étangs de Woluwe à Bruxelles.

Bernadette Deville-Duc

Fait curieux : dès le premier rayon de soleil au printemps, ce minuscule étang (10 m de diamètre) est fréquenté par une foule remuante et bruyante. Les vastes pelouses en pente douce qui le bordent attirent comme un aimant les amateurs de bronzette... Du côté de la faune sauvage, de gros gabarits comme les Cygnes tuberculés et autres Bernaches y créent un dérangement spectaculaire, surtout quand ils se poursuivent. Y nicher, pour un oiseau farouche comme le Grèbe castagneux, relève de l'exploit.

Cette année-ci il s'est fait attendre, et ne s'est installé qu'au début du mois de juin pour construire son nid flottant entre les nénuphars vers la mi-juillet. Le 24 août cinq petites têtes rayées de

blanc sur fond noir s'agitent entre les ailes de la femelle.

Les poussins s'installent, dans les deux ou trois premières semaines de leur vie, sur le dos des parents. Ils auront les mois de septembre et d'octobre pour grandir avant de partir en migration, souvent en bord de mer, là où l'eau ne gèle pas. Les courtes ailes de ces oiseaux aquatiques battent l'air à une vitesse impressionnante, leur conférant un vol très rapide.

Mais, en cette fin du mois d'août, ce n'est pas tout.

Un autre oiseau d'eau tient la vedette à l'étang: un petit canard brun y promène en effet sa nichée. Une femelle de Fuligule morillon flâne sur l'eau, quatre gros poussins bruns, un peu hirsutes, à ses trousses. Ils doivent avoir quatre semaines environ.

Cette nichée est encore plus remarquable, à mon sens, que celle du Grèbe castagneux, car, si ce dernier mène sa nichée à terme chaque année, le Fuligule morillon, en revanche, n'y arrive presque jamais.

Il y a bien, une année sur deux, voire sur trois, quelques minuscules « pulli » de Fuligules mo-



Grèbe castagneux

millons qui surgissent, mais ils disparaissent les jours suivants. Aucun n'est devenu adulte au cours de ces dix dernières années sur cet étang.

En 2011, j'ai suivi systématiquement les nichées de ce canard à l'étang Rond (un autre étang du site de Woluwe).

Le 25 juin 2011, à l'étang Rond, une femelle Morillon quitte la rive d'une petite île décorative. Dix minuscules pelotes de laine noire flottent à ses côtés et filent bientôt à toute vitesse à la surface. Ils plongent déjà comme des rois ces petits, leurs minuscules pattes noires pédalant comme un moulin ! Le lendemain, ils ne sont plus que cinq. Trois, deux jours plus tard. Un au sixième jour. Le 2 juillet, 8 jours après leur naissance, il n'en reste aucun.

Cinq autres femelles apparaissent les jours suivants avec des nichées équivalentes. Quasi la même hécatombe. Un seul jeune deviendra adulte.

Dans ce contexte, une nichée de quatre oiseaux âgés de quatre semaines à l'étang Bemel relève de l'exception !

Une des explications possibles de cette grande mortalité chez nous serait, pour les spécialistes, le manque de nourriture adéquate pour les poussins dans la première quinzaine de leur existence (larves, insectes aquatiques, crustacés, graines). Par ailleurs, l'élevage des nichées est aussi en cause. Les prédateurs sont nombreux: gros poissons, tortues, corneilles, cygnes tuberculés, canards colverts, ouettes d'Égypte, foulques macroules, bernaches du Canada. Les petits sont régulièrement harcelés et les mères se promènent souvent loin d'eux sur l'eau. Les mâles ne s'occupent pas de leur progéniture.

Par comparaison, les cygnes, les oies et les foulques ne s'éloignent jamais de leurs jeunes



*Fuligule morillon femelle.*

Bernadette Deville-Duc - 17-08-14

quand ils sont en bas âge et les élèvent à deux. Le Grèbe castagneux, quant à lui, a développé un moyen efficace pour soustraire sa nichée à la gourmandise des gros poissons: il les porte sur son dos et véhicule ainsi sa cargaison remuante. Toutes les autres espèces de grèbes font de même.

Pour terminer, un mot de la gastronomie particulière du Fuligule morillon. Les moules d'eau douce constituent son mets favori. Il est étonnant de voir ce petit canard plongeur disparaître régulièrement, d'un petit bond souple, au fond de l'eau. Il y glane l'objet de sa convoitise, refait surface en pinçant un bivalve de la taille de son bec ! Il le malaxe afin de le mettre en bonne position pour l'avaler et peut le faire tourner et retourner entre ses mandibules de longues minutes.

Et ensuite, me direz-vous, comment digère-t-il ces pièces ?

Simple. Il avale les moules les unes après les autres au fil de sa pêche, puis se repose pendant que le gésier puissamment musclé broie les coquilles. Ces plongées et digestion consomment 50% de son énergie selon Paul Gérardet.

Grèbe castagneux, Fuligule morillon. Belle réussite pour ce petit étang pourtant si fréquenté ! ●

# Agenda

## ECO-GESTION

### Dimanche 26 octobre 2014

Réserve du Bois des Dames à La Hulpe (LRBPO). 1/2J.

«Lutte» contre le *Prunus serotina* (arbre d'origine américaine invasif). RV à 9h30, dans le bas du chemin du Gros Tienne à la limite de Rixensart. Prévenir E. Verhegghen de votre venue : everhegghen@skynet.be.

### Samedi 8 novembre 2014

Réserve de Jalna à Heure-en-Famenne (LRBPO). 1J.

Fauchage, évacuation des résidus de fauche, débroussaillage. RV à 9h30, au Centre Nature Jalna, rue du Bois Nolomont, 9, Heure-en-Famenne. Covoiturage possible. Sandwichs offerts à midi. Prévenir JC Beaumont de votre venue, et renseignements : beaumont@skynet.be.

## BALADES NATURE

En collaboration avec les Cercles des Naturalistes de Belgique.

### Dimanche 12 octobre 2014

Autour du village de Weywertz (commune de Bütgenbach). 1J.

Prévoir chaussures solides et pique-nique. RV à 9h30 au parking St-Joseph (Frankendelle) à Eupen. Renseignements : Heinz E. 087 74 40 72

### Samedi 18 octobre 2014

Exploration botanique de la promenade verte de Bruxelles. 1J.

Prévoir pique-nique, loupe, bottes ou bottines. Ni inscription, ni frais. RV à 10h30 à l'intersection de la Drève des Maricolles et de la

rue Kasterlinden à Berchem-Sainte-Agathe (bus 84, arrêt Cimetières). Guide : Jean-Marie PIRET (02 672 99 96).

### Samedi 1 novembre 2014

Activité ornithologique à Olne. 1/2J.

Pour les passionnés en ornithologie, débutants ou déjà bien initiés. RV à 8 h 00, église de Forêt (commune de Trooz). Guide : Francis MAUHIN 04 385 02 92 ou 0498 15 26 10 - francis.mauhin@gmail.com.

### Samedi 15 novembre 2014

Visite au cœur de l'automne à Xhoris. 1J.

Prévoir pique-nique - Paf : 1,00 €. RV à 9h30 au parking devant l'Église de Xhoris. Contact : Michel Bertrand 0477 97 64 58 - lessources-cnb@hotmail.be.

### Dimanche 23 novembre 2014

Binche, histoire et nature. 1/2J.

RV à 14 h 00, Grand-Place de Binche. Renseignements : Jean-Marie Boudart 064 33 73 68.

### Dimanche 30 novembre 2014

Observation des oiseaux à Focant. 1/2J.

Attention : cette date doit encore être confirmée. Contactez le guide une semaine avant. RV à 9 h 00 devant la briqueterie de Wanlin. Route de Rochefort à Wanlin. Guide : Marcel Guillaume 0476 77 98 15, marcel.guillaume1@gmail.com

### Samedi 6 décembre 2014

Découverte des oiseaux hivernants à Mouscron. 1/2J.

Bonnes chaussures ou bottes nécessaires. RV à 14h, parking de la piscine des Dauphins à Mouscron. Guide : C. Gruwier 0476 91 61 47.

### **Dimanche 14 décembre 2014**

La nature à l'approche de l'hiver à Harzé. 1/2J.  
Paf : 1,50 €. RV à 13 h 30 devant l'entrée principale du château de Harzé. Guide : Hubert Crahay 086 21 89 58 ou 0479 95 71 01 - <http://laronde-cnb.be/>.

### **VOYAGE NATURE**

En collaboration avec La Hulpe Nature asbl.

### **Vendredi 14 > dimanche 16 novembre 2014**

Lac du Der en Champagne-Ardenne (France).  
A la découverte de la migration spectaculaire

des Grues cendrées. Inscriptions : Renaud Delfosse [delfosse.renaud@skynet.be](mailto:delfosse.renaud@skynet.be).

### **STAND**

### **Vendredi 10 > dimanche 19 octobre 2014**

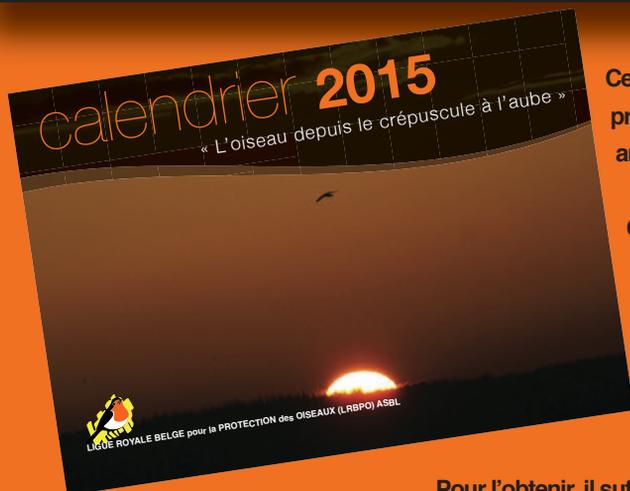
Le stand de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux sera présent au festival Nature de Namur.



# calendrier 2015



« L'oiseau depuis le crépuscule à l'aube »



Cette année 2015 arrive à grands pas et, pour s'y préparer, nous vous proposons notre calendrier annuel.

Composé, parmi d'autres, des photos gagnantes de notre concours « les Oiseaux du Crépuscule à l'Aube », nous espérons que cette composition vous égaiera ou vous émerveillera tout au long de l'année.

Pour l'obtenir, il suffit de verser le montant de 13€ au compte BE 43 0000 2965 3001 avec la communication « calendrier 2015 » Il vous sera envoyé dès réception du paiement. Il sera aussi disponible à notre boutique verte, pour la somme de 10 Euros.

## LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX

# 2015

## Cartes de vœux 2015

Dès 1985, les timbres-poste animaliers d'André Buzin ont occupé une place de choix dans notre mémoire collective. Buzin est en effet le fournisseur attiré de timbres animaliers chez bpost. Son talent exceptionnel et son observation patiente de la nature font de lui un peintre naturaliste de renommée internationale. Des milliers de philatélistes et amateurs de nature apprécient ses œuvres. Outre la Belgique, il a réalisé des timbres pour le Sénégal, le Rwanda, la Mauritanie, l'ex-Zaïre et le Luxembourg. Mais son œuvre ne se résume pas

qu'aux timbres-poste : il a réalisé de nombreuses affiches, illustrations de livres, et tableaux pour nombre d'expositions.



© Buzin



La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux est fière de vous présenter sa nouvelle série de cartes de vœux 2015 illustrées par André Buzin. Ces cartes, éditées à l'intention des amis et amies des oiseaux, ont pour thèmes : la Chouette effraie, le Héron cendré, le Chardonneret élégant, le Rouge-gorge familier, la Cigogone blanche. Chaque oiseau est représenté dans son décor naturel. C'est le fruit de nombreuses observations, d'expériences et de situations vécues sur le terrain. La qualité première est le rendu. L'oiseau doit être peint, exactement, tel que dans ses couleurs, ses proportions, ses poses ; ce qu'apprécie bon nombre d'ornithologues et de scientifiques. Ensuite, la seconde qualité est artistique. Le milieu où évolue l'oiseau, bien réel lui aussi, crée l'ambiance, l'atmosphère. André Buzin capte l'instant et nous le rend pour l'éternité.

Nous espérons que ces cartes de vœux vous plairont. Ces 5 cartes avec intercalaires et enveloppes sont vendues au prix de 8€ (frais d'envoi inclus) pour la Belgique et de 10€ (frais d'envoi inclus) pour l'Europe.



**Vous pouvez les commander en versant le montant au numéro de compte suivant : BE43 0000 2965 3001 de la LRBPO - rue de Veeweyde, 43-45 à 1070 Bruxelles, en mentionnant : « Commande cartes de vœux ».**

**LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX**

# Y a pas de Lézard !

## Et pourtant, en cherchant un peu...

**Quand on pense à Bruxelles, une grande ville dans un pays qui, sans être la Sibérie, se trouve quand même relativement au Nord, les reptiles ne sont pas les premiers animaux auxquels on pense, et pourtant...**

Texte et photos : Magalie Tomas Millan.

Sans prendre en compte les animaux exotiques se retrouvant « par hasard » au grand air, comme cet impressionnant iguane intercepté il y a quelques temps par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, on peut voir en Région bruxelloise trois sortes de Lézards : l'Orvet fragile, le Lézard vivipare et le petit dernier le Lézard des murailles, ainsi qu'un serpent : la Couleuvre à collier. Certains sont indigènes : les deux premiers.

Les autres, sans être des espèces invasives (c'est-à-dire une espèce exotique introduite accidentellement ou volontairement par l'homme hors de son milieu d'origine et qui, par sa prolifération, peut entraîner des nuisances écologiques, économiques ou sanitaires) sont des pièces importées. Après la destruction des habitats, cette invasion biologique est considérée par l'ONU comme la seconde cause de régression de la biodiversité.

Elles sont présentes à l'état naturel en Wallonie (destination charmante mais pas vraiment exotique).



*Lézard vivipare*



Lézard des murailles

La Couleuvre à collier était observable à Bruxelles et en Flandre, avant d'y disparaître complètement suite à l'urbanisation croissante.

Vous allez me dire que ce n'est pas complet, qu'il faudrait encore ajouter à cette micro-liste un autre reptile : une Tortue. Effectivement, régulièrement on peut voir des Tortues dans nos étangs, se dorant au soleil ou nageant, en mode bathyscaphe, la tête seule sortant de l'eau, certaines atteignant une taille impressionnante. Mais même si la Cistude d'Europe, une petite tortue d'eau douce, aurait pu être observée par de lointains ancêtres, les Tortues que l'on voit actuellement dans nos espaces verts sont des Tortues de Floride, allègrement abandonnées lorsqu'elles deviennent trop grandes, ou simple-



Tortues de Floride squattant le nid d'une foulque macroule.

ment plus assez « amusantes ». Dans notre climat tempéré, elles sont incapables de se reproduire, mais si on descend un peu, vers le Midi de la France, là on a pu observer des pontes de Tortues de Floride et elles menacent sérieusement la survie de notre Tortue européenne, mais restons concentrés sur Bruxelles.

### L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) :

Malgré ses apparences serpentiformes, il appartient bien à la famille des Lézards : le corps est aplati, le cou n'est pas visible, la tête et les yeux sont petits et disposent de paupières mobiles ; les écailles sont identiques sur tout le corps (les écailles ventrales sont plus grandes que les dorsales chez les serpents) et il partage avec les Lézards la possibilité de laisser à un éventuel prédateur une partie de sa personne (la queue) en cas de danger.

Il est relativement difficile à observer et, personnellement, je n'ai jamais eu la chance d'en rencontrer. Ceci est dû à son caractère discret ( il aime se cacher en dessous de pierres, de souches, de planches, cartons et autres sacs plastiques, bien à l'abri et disposant d'une source de nourriture abondante) mais aussi à sa raréfaction. En effet, il est placé sur la liste rouge des espèces en danger, et ce ,malgré le nombre relativement élevé de milieux lui convenant : lisières forestières, talus de chemin de fer, landes, friches, anciennes carrières, jardins, fossés, ruines, ... Un peu partout donc, à condition qu'il ne fasse pas trop sec et que la végétation soit relativement développée.

A Bruxelles, il est surtout présent en lisière de la Forêt de Soignes et le long des chemins de fer à Zellik (mais là on quitte déjà la Région bruxelloise). On a également soupçonné sa présence au Val d'Or, suite à une observation effectuée non loin du Cora de Woluwe-Saint-Lambert.



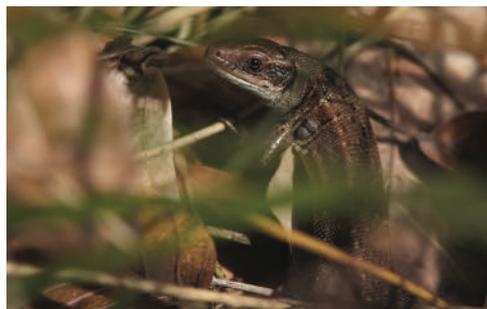
*Le Val d'Or avant et pendant les travaux.*



Mais, si tel fut le cas, j'espère pour eux que malgré leur caractère fortement sédentaire (rarement ils se déplacent à plus d'une centaine de mètres de l'endroit où ils sont nés), ils ont pris leur baluchon sous le bras, ( comble pour celui qu'on appelle le « Lézard sans pattes » ) et sont partis vers des cieux plus cléments car, vu les grands travaux entrepris depuis mai 2014, le Val d'Or devrait être rebaptisé le Val de la Mort.

### **Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) :**

Ma première rencontre saurienne à Bruxelles fut en forêt de Soignes, avec un Lézard vivipare, à choisir plus sympa et hautement plus probable qu'un tyrannosaure rex... Ce fut bref et furtif :



*Lézard vivipare caché dans la végétation et observant l'intrus, c-à-d moi.*

une silhouette vaguement aperçue et directement échappée dans la végétation basse ; un éclair puis un bruissement, et un gros doute : qu'est-ce que c'était ? Le réflexe pas assez rapide (je parle là de ma réaction et non de mon fidèle Canon qui lui est toujours d'attaque), je continue ma petite balade en pestant contre moi-même, j'ai raté une occasion unique, je m'en veux. Puis plus loin, le même bruit de fuite, serait-ce possible alors ? Et à force de scruter, non le marc de café, mais la végétation, j'ai aperçu que moi aussi j'étais observée...

Depuis ce jour, je sais où chercher, je sais quels indices m'aiguilleront et, malgré la dure vie et tous les dangers qui le menacent, je vois régulièrement notre sympathique petit ami à écailles. Avec une taille moyenne de 15 cm, dont les 2/3 de queue, le Lézard vivipare est le plus petit que l'on trouve chez nous. Le corps, plutôt trapu, est peu aplati. Les pattes sont courtes, ainsi que les doigts. La tête est relativement petite, le museau arrondi et le cou large. Sa couleur varie fortement, mais toujours dans les tons bruns, roux, gris, avec une ligne dorsale plus ou moins marquée selon le sexe et l'individu. Pour bien distinguer mâles et femelles, l'idéal est d'observer la face ventrale : jaune à orange relativement prononcé parfois, avec des petites taches rondes chez le mâle ; plus claire, blanchâtre, jaune ou orange pâle et uniforme chez la femelle. Mais



évidemment, plus facile à dire qu'à faire. Quant aux jeunes, outre la taille, ce sont surtout les couleurs plus sombres, noir, bleu foncé à l'arrière du corps qui les caractérisent.

Plutôt bien adaptés à notre climat, leurs besoins thermiques sont relativement modérés si on les compare à d'autres espèces. Ils peuvent être vus jusqu'à la mi-octobre, début novembre si le temps est clément. Commence alors la période d'hivernage, les yeux fermés, enroulés sur eux-mêmes, ils passent la mauvaise saison en groupe et/ou avec d'autres reptiles, comme



*Lézards vivipares, période des amours.*



*Octobre, lézard vivipare profitant des derniers beaux jours de l'année.*

les Orvets par exemple, à une dizaine de centimètres de profondeur au maximum. Ainsi à l'abri, ils peuvent facilement supporter des températures inférieures à 0 degré, et même s'ils ne se nourrissent pas durant cette période, la perte de masse corporelle est relativement faible. Les mâles adultes sont les premiers à montrer le bout de leur museau dès le début du mois de mars ; même si la température dépasse à peine les 10 degrés, on peut les voir profiter des belles journées ensoleillées. Quelques temps et

degrés plus tard, sortent également les femelles et la période des amours peut commencer.

Le mode de reproduction du Lézard vivipare est particulier et fait donc en réalité de lui un Lézard ovovivipare. Si, sous des latitudes plus clémentes, les femelles peuvent pondre des œufs, chez nous elles gardent ceux-ci dans leur ventre jusqu'à incubation complète (environ 3 mois, un peu moins, un peu plus longtemps en fonction des conditions climatiques). Arrivés à maturité, les œufs peuvent représenter de la moitié aux trois-quarts du poids de la femelle. Les œufs éclosent lors de la ponte, ou peu après (une ponte par saison, comportant de 3 à 11 œufs). Les jeunes déchirent la membrane de l'œuf pour apparaître, très petits, oui, mais parfaitement finis (4 cm de long avec la queue bien sûr, pour un poids de 2 gr. environ), lâchés ainsi dans le grand bain de la vie qui n'est pas tendre avec eux ! En effet, vu le nombre de petits carnivores et insectivores prédateurs : musaraignes, hérissons, renards, belettes, ... hérons, corvidés, merles et grives, ... rares sont les individus fêtant leur premier anniversaire. Et lorsqu'on sait que la maturité sexuelle n'est atteinte que vers 3 ans, on se doute des difficultés à maintenir les populations stables.

Pour survivre, notre petit ami à écailles dispose, outre sa rapidité de fuite, d'une astucieuse ca-



*Lézard vivipare*



*Lézard vivipare, autotomie.*

pacité qu'il partage avec ses cousins Lézards des murailles et Orvets : l'autotomie. Il s'agit là de la possibilité d'abandonner un morceau non vital de sa personne à un éventuel prédateur. En effet, la queue se casse aisément. De plus, même séparée du reste du corps, elle continue à s'agiter, un leurre bien efficace qui lui donne le temps de s'échapper, le prédateur étant captivé par sa prise. Cette tactique fonctionne apparemment bien, lorsqu'on constate que près de 60% des individus de plus de deux ans ont une queue raccourcie. L'appendice repousse progressivement, dépourvu d'écaillés et d'une couleur plus sombre. Cependant, il ne s'agit pas là de la panacée universelle, c'est un coup que l'on ne peut faire qu'une fois. De plus, comme c'est à cet endroit que sont stockées les graisses nécessaires à sa survie pendant la saison froide, le lézard sans queue risque de ne pas passer l'hiver ; et la dépense d'énergie nécessaire à la repousse peut être fatale à un individu disposant de trop peu de nourriture.

Et en parlant de nourriture, on retrouve à son menu toutes sortes d'insectes : fourmis, chenilles, mouches, criquets et sauterelles, grillons des bois, coléoptères ; d'araignées et de petits invertébrés comme des cloportes, des mollusques. On peut le rencontrer dans de nombreux habitats, mais toujours plus ou moins humides. D'ailleurs, il n'hésite pas à se jeter à l'eau pour, par exemple, fuir un danger. Comme

tout Lézard qui se respecte, il se doit de prendre régulièrement de longs bains de soleil et a donc également besoin de milieux ouverts, semi-ouverts. A Bruxelles, c'est principalement en Forêt de Soignes que subsistent bon gré, mal gré, quelques petites populations. Notons également qu'il est plutôt casanier, un rayon de 20 à 50 mètres autour de son lieu de naissance lui suffit amplement. Les juvéniles, en phase de dispersion, peuvent parcourir une distance un peu plus longue, de 50 à 300 mètres.

### **Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) :**

Si cette espèce est bien présente en Wallonie, jusqu'il y a peu, elle ne se rencontrait pas à Bruxelles, ni en Flandre d'ailleurs ; mais, depuis quelques années, plusieurs populations ont pu être observées. En Flandre, essentiellement le long des voies ferrées, et à Bruxelles, entre canal et Senne. Ce n'est pas un hasard si elle se retrouve près des voies de communications. En



*Lézard des murailles aux aguets.*



*Lézard des murailles.*

effet, ces populations se sont auto-introduites en voyageant via le transport de matériaux issus de régions où elles existent à l'état naturel.

Un peu plus grand que le Lézard vivipare, le Lézard des murailles a une taille moyenne de 18 cm, dont les 2/3 de queue. Sa silhouette est élancée, le corps mince et relativement aplati, idéal pour se faufiler entre pierres et anfractuosités rocheuses. La queue est plus longue et

plus fine que celle de son cousin, de même que ses doigts. La tête est moins massive et trapue, son museau est conique. La robe varie beaucoup d'un individu à l'autre : du gris au brun, roux, parfois verdâtre, et peut être fortement similaire à celle du Lézard vivipare. On se basera donc, pour les distinguer, sur l'allure générale, beaucoup plus fine et élancée chez le Lézard des murailles, sa taille légèrement supérieure, et aussi le milieu où on le croise. Parfois (mais pas toujours) ses flancs sont décorés d'ocelles bleues, ce qui n'est jamais le cas chez le Lézard vivipare. Les jeunes sont gris foncé avec des taches plus claires. Leur silhouette particulièrement allongée et leur couleur, jamais aussi sombre, interdit de les confondre avec les jeunes Lézards vivipares.

Comme leurs cousins des bois, ils rejoignent les sites d'hivernage vers mi-octobre, début novembre si le temps est particulièrement doux. Ici aussi, les mâles sont les premiers à se montrer pour profiter, dès le mois de mars, des belles journées ensoleillées. Ils seront rejoints par les jeunes et les femelles quelques temps plus tard. Débute alors la période des accouplements. Contrairement à l'impassible Lézard vivipare, le Lézard des murailles est plus agressif et il n'est pas rare d'assister à des poursuites et combats entre mâles à cette époque.

Un mois après l'accouplement la femelle pond



*Lézard des murailles, parfois les flancs sont décorés d'ocelles bleues.*

ses œufs, entre 2 et 10 ; plusieurs pontes sont possibles sur la saison en fonction du milieu et du climat. Les œufs sont enfouis dans un trou creusé par la femelle, sous une pierre ou dans une anfractuosit   rocheuse. 6    11 semaines apr  s la ponte, les œufs   closent et les petits, d'environ 5 cm, partent    la d  couverte du monde. Un monde aussi peupl   de pr  dateurs que celui de leurs cousins des bois, auquel il faut ajouter la pr  dation des animaux domestiques (chiens et chats, puisque leur milieu de vie est plus proche de l'homme), abords de



L  zard des murailles au soleil.



L  zard des murailles et sa capacit   spectaculaire    grimper.

voies ferr  es, zones industrielles, vieux murs dans des jardins privatis, ...

L'autotomie et la rapidit   de fuite font   galement partie de son arsenal de d  fense ; il faut aussi y ajouter son agilit   et sa capacit   spectaculaire    grimper. Son r  gime alimentaire est similaire    celui du L  zard vivipare : insectes, araign  es, cloportes, chenilles, vers, ... Mais aucune concurrence entre les deux esp  ces puisque leur habitat est diff  rent. Il consomme   galement des feuilles ou des fruits charnus, qui avec la ros  e sont les seules sources d'eau disponibles dans les biotopes relativement secs o   on le retrouve. Sa pr  sence ou son absence sont fortement d  pendantes de l'activit   humaine. Si on enl  ve le ballast des chemins de fer, si on d  truit les vieux murs pour les remplacer par du b  ton lisse, si on d  cide de restaurer les ruines, si on opte pour une utilisation inter-

pestive de pesticides, on porte atteinte    son existence.

### **La Couleuvre    collier (*Natrix natrix*) :**

Avec une longueur maximale de 90 centim  tres (pour les m  les) et de 120 centim  tres (pour les femelles), la Couleuvre    collier est le plus grand serpent de Wallonie et    fortiori de Bruxelles (puisque c'  st la seule esp  ce pr  sente en R  gion bruxelloise). La couleur relativement uniforme sur un sujet peut cependant varier d'un individu    l'autre : gris, vert olive, brun. Plus caract  ristiques de l'esp  ce sont les deux croissants : jaunes, blancs, rarement orange, rehauss  s de noir, pr  sents sur le cou et qui se rejoignent pour former le collier auquel elle doit son nom.



*Couleuvre à collier*

Le ventre est crème avec des taches rectangulaires foncées, différentes d'un individu à l'autre, au point de pouvoir jouer le rôle d'empreintes digitales.

Serpent aglyphe, c'est-à-dire dépourvu de crochets à venin, elle est parfaitement inoffensive, du moins pour l'homme, car crapauds et grenouilles, poissons et tritons, lézards et micro-mammifères, ne sont pas de cet avis : avalés vivants, ils meurent étouffés dans le conduit di-

gestif. Trop tôt dérangée après la prise de son repas, elle peut régurgiter sa proie, parfois encore vivante.

Vu son régime alimentaire, son habitat de prédilection est en zone humide : étangs, mares et marais, bords de rivières, bras morts, carrières inondées, prairies humides, ... C'est d'ailleurs une très bonne nageuse, et elle peut même, en cas de danger, se réfugier au fond de l'eau. Mais, en fonction de son activité : les



bains de soleil, la reproduction, la ponte, elle apprécie également des endroits plus secs. Plus importante, donc qu'un type de milieu précis, c'est la succession de différents milieux qui lui est nécessaire.

Dès le mois de mars, les Couleuvres sortent de l'hivernage, en commençant par les mâles. En avril et en mai ont lieu les accouplements ; plusieurs individus peuvent se regrouper au même endroit. Les mâles, plus nombreux, doivent alors

se livrer à une sorte de parade pour convaincre ces dames. En général, ce sont les spécimens les plus grands qui auront la primeur. La ponte, de 10 à 50 œufs allongés, d'une longueur de 3 - 4 centimètres et agglutinés entre eux, se produit de juin à juillet. Le nombre d'œufs pondus augmente avec l'âge et la taille de la femelle. Là aussi, les sites les plus favorables (meules de foin, tas de compost, branchages rassemblés), peuvent être visités et accueillir les pontes de plusieurs femelles. Les petits couleuvreaux



*Jeune couleuvre à collier sur le point de muer.*

naissent fin août, début septembre. Ils ont une taille de 15 à 20 centimètres et atteindront leur maturité sexuelle vers 3 ans. Vers la mi-octobre, les couleuvres rejoignent les sites d'hivernage.

Comme les Lézards, les Serpents muent plusieurs fois par an. Les premiers perdent leur mue par lambeaux, tandis que, chez les seconds, cette mue est constituée d'une pièce rendant l'identification possible par le « simple » examen de cette exuvie. Par exemple, chez notre amie la Couleuvre à collier, le collier en question apparaît par transparence sur la mue. Peu de temps avant la mue, les yeux se voilent et deviennent bleutés.

Les Couleuvres sont peu agressives et doivent faire face à nombre de prédateurs : rapaces, hérons, renards, mustélidés, chats et chiens, humains ignorants, etc. Ceci explique leur caractère farouche et leur propension à la fuite. Elles ont également, à leur disposition, d'autres armes plus ou moins efficaces. L'intimidation : elle aplatit sa tête, lui donnant un aspect élargi, plus triangulaire, s'enroule sur elle-même et redresse l'avant du corps en sifflant, imitant ainsi sa cousine la vipère en position de défense. La dissuasion : elle sécrète et éjecte un liquide malodorant, par le cloaque, en remuant la queue, histoire de bien répandre son fumet. La simulation : elle fait la morte, étendue sur le dos, la bouche ouverte, la langue pendante, espérant ainsi n'intéresser plus personne.

En ce qui concerne sa répartition, elle se retrouve quasi sur tout le continent européen. Chez nous, elle ne subsiste à l'état indigène qu'au sud du sillon Sambre-et-Meuse, bien qu'elle fut présente autrefois dans tout le pays. En fait, elle subit une constante régression de densité de population sur tout le territoire et figure sur la liste des espèces vulnérables.

Les raisons en sont : la raréfaction des milieux propices à son développement, la suppression des sites de ponte, les dangers liés aux activités humaines (forte mortalité sur les routes, notamment ; et que font-elles sur les routes me demanderez-vous ? Ben elles partent à la recherche de milieux plus accueillants ou de nouveaux sites de ponte), ...

Au nord-ouest de Bruxelles, dans la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 intitulée



*Les plaques, lieux de refuge providentiel pour les couleuvres à collier.*

« Vallée du Molenbeek » subsiste une petite population issue d'individus introduits dans les années 1980. On peut, avec beaucoup de chance et de patience, les observer nager dans les mares, se chauffer au soleil ou fuir se réfugier sous les plaques disposées à leur intention par des scientifiques qui les choisent. Tout est fait pour leur confort. Les produits de la fauche, tardive ça va de soi, sont rassemblés en grandes meules, lieux de ponte idéaux (vu la chaleur dé-



*Les meules rassemblant les produits de la fauche, couveuses naturelles à la belle saison et abris disposant du chauffage central en hiver.*

gagée par les végétaux en décomposition) et refuges appréciables lors de la mauvaise saison. La nourriture y est abondante : grenouilles, crapauds communs, tritons et autres petits poissons. S'y trouvent aussi des endroits bien dégagés pour les baignades, des plaques pour le repos à l'abri ; et l'endroit reçoit la visite régulière d'un spécialiste : histoire de les identifier, les suivre, les peser, les dénombrer. En 2014, le centième individu a été recensé ! Les jeunes Couleuvres qui naissent dans les tas de compost peuvent parfois voyager loin de leur domicile. On pense ici à l'anecdote du compost des serres communales de Jette, fourni à une entreprise de compostage de Roulers (Roeselare) en Flandre occidentale et garni d'une Couleuvre vivante. Après un petit passage au Centre de Revalidation d'animaux sauvages de Beernem, la fuyarde malgré elle, fut rapatriée dans sa commune d'origine. On peut donc aisément imaginer que d'autres dispersions de ce genre soient possibles.

Espérons que ce petit échantillon de Reptiles, animaux magnifiques et fascinants s'il en est, puisse vivre heureux et se développer dans notre belle capitale verte, afin de prouver que cette dernière est vraiment verte et que ce n'est pas qu'un adjectif à la mode. ●

# T-shirts collection 2014

Envie de vous faire plaisir ou d'offrir un cadeau à votre famille ou vos ami(e)s ?  
Notre nouvelle collection de t-shirts est arrivée !  
Divers motifs sont proposés pour hommes, femmes et enfants.

Ces t-shirts sont de haute qualité en 100% coton. Ils sont conçus pour minimiser l'impact sur notre environnement. Les encres utilisées pour l'impression par sérigraphie de ces tee-shirts ne contiennent pas de phtalates, un produit chimique très nocif. Le procédé traditionnel de teinture est effectué à basse température et à faible consommation d'eau. Cette méthode permet d'obtenir un produit unique au toucher très doux.

## Intéressé par un achat respectueux de votre environnement ?

Vous pouvez les acquérir en versant la somme au numéro de compte : BE43 0000 2965 3001 de la ligue en mentionnant le nom du motif ainsi que la taille et la quantité désirée.

Des frais d'envoi de 2,10 € sont à ajouter au cas d'envoi par la poste.

Vous pouvez également passer à notre Boutique verte, située rue de Veeweyde, 43 à 1070 Bruxelles.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 02/521.28.50 ou bien par courriel : [nadine.peleman@birdprotection.be](mailto:nadine.peleman@birdprotection.be).



**Loup**  
(adulte)  
uni chocolat

**18 €**

S • M • L  
XL • XXL



**Panda**  
(adulte)  
marbré kiwi

**20 €**

S • M • L  
XL • XXL



### Lynx

(adulte)  
uni kaki

**18 €**

S • M • L  
XL • XXL



### Oiseau

(dame ou enfant)  
uni noir

**15 €**

S • M • 12 ans

### Léopard des neiges

(adulte)  
uni bleu

**18 €**

S • M • L  
XL • XXL



### Renardeau

(dame ou enfant)  
marbré bleu ou  
marbré mango

S • M **20 €**  
12 ans **18 €**



BOUTIQUE VERTE



### 3 Rapaces

(adulte)  
uni noir

**18 €**

S • M • L  
XL • XXL



### Louvetteau

dessin recto-verso  
(dame)  
marbré bleu ou  
marbré mangu

**20 €**

S • M • 12 ans

# Oiseau de l'Année 2015

Comme chaque année, La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux organise l'élection de l'Oiseau de l'Année. Cette année marque un retour à une élection nationale puisque celle-ci se fera en collaboration avec Vogelbescherming Vlaanderen vzw, nos confrères Néerlandophones.

yvan Bruyninckx

Mais quel oiseau sera-ce ? Parmi les douze espèces proposées, peut-être y en a-t-il une que vous voudriez découvrir, mieux connaître ou tout simplement voir mise en avant ? Choisissez celle que vous aimeriez voir gagner ! Pour ce faire, rien de plus simple. Remplissez votre bulletin de vote sur <http://protectiondesoiseaux.be/> ou envoyez votre choix par courrier libre au 43 Rue de Veeweyde 1070 Anderlecht ou par fax au 02/527.09.89, en mentionnant « Election de l'Oiseau de l'Année 2015 ». Les réponses devront nous parvenir pour le 13 novembre 2014 au plus tard.

Alors tous à vos bics et à vos claviers pour choisir l'Oiseau de l'Année .

OISEAU DE L'ANNÉE



Canard siffleur (*Anas penelope*) : Pour lui point de coïn-coïn, mais son sifflement aigu vous permettra de le repérer à coup sûr.

Yves Adams



Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) : Une voisine que tout un chacun a déjà pu observer. Ce petit éclair bleu égaille nos jardins tout en y prélevant quantités d'insectes.

Damien Hubaut



Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : Ce qualificatif de nobliau campagnard lui va à ravir, vu ses allures et sa robe élégante.

KBVBW



Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Nicheur rare, il est encore présent dans le sud-est du pays, et mis en grand déclin dans les régions agricoles.

Vildaphoto



Philippe Mahaux

**Verdier d'Europe (Chloris chloris) :** Le bec du Verdier est plus épais que celui de la plupart des autres fringillidés, ce qui lui permet de manger des graines plus dures et donc avoir une alimentation plus variée.



Vildaphoto

**Courlis cendré (Numenius arquata) :** Chassé des dunes par les activités humaines, il se reproduit maintenant dans les campagnes flamandes.



Nathalie annoye

**Oie à bec court (Anser brachyrhynchus) :** Comme l'hirondelle annonce le printemps, l'Oie à bec court est une annonciatrice de l'hiver. Son arrivée dans les Polders est souvent suivie de frimas.



Philippe Mahaux

**Gorge-bleue à miroir (Luscinia svecica) :** Dans nos régions, ce visiteur présente un miroir neige sur fond azur, mais il arrive, rarement, de croiser son cousin au miroir roux.



Damien Hubaut

**Choucas des tours (Corvus monedula) :** C'est le premier sujet d'étude de Konrad Lorenz ; il lui trouvera les portes de sa théorie sur le phénomène d'imprégnation.



Vildaphoto

**Caille des blés (Cortunix cortunix) :** Cette voyageuse a une aire de répartition très large, mais sa population diminue car la transformation agricole en Afrique réduit les zones favorables à son hivernage.



Franck Renard

**Mésange boréale (Poecile montanus) :** Sœur quasi jumelle de la Mésange nonette, cette petite est courageuse, au-delà de résister aux températures plus basses. Elle creuse aussi son nid elle-même, dans les troncs d'arbres morts.



Magalie Tomas Millan

**La Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea) :** Son nom latin signifie « queue battante cendrée », sens repris dans son nom anglais « wagtail ». Nous avons nommé cet oiseau d'après son habitat.



# Vos dons font la Différence !

## **Aidez-nous à les aider !** **Les soigner dans nos Centres de Revalidation**

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

# merci

**La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie  
pour tout ce que vous faites pour la nature.**



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01  
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en  
mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».

# Abandon de serpents pendant les vacances

**Durant ces vacances, pas moins de 4 serpents ont séjourné au centre de revalidation de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Abandonnés délibérément ou échappés de leur terrarium, cela démontre, dans tous les cas, un manque de responsabilité de certains possesseurs de NAC (nouveaux animaux de compagnie).**

Nadège Pineau

Tout commence à la mi-juillet, lorsqu'est retrouvé un boa constrictor de 2,5 mètres dans un jardin à Spa. L'animal, extrêmement amaigri et présentant un chancre buccal critique, est immédiatement transféré chez nous. Vu l'état d'avancement de l'infection, ce reptile était plus que probablement déjà malade chez son propriétaire. Celui-ci, selon nos conclusions, ne voulant pas prendre en charge les soins nécessaires, s'est vraisemblablement débarrassé de l'animal.

Une semaine plus tard, c'est un jeune serpent des blés (*Elaphe guttata snow*), d'une vingtaine de centimètres, qui est aperçu s'introduisant dans le soupirail d'une habitation dans la commune de Schaerbeek. Les pompiers se rendent rapidement sur place avant de le rapatrier vers notre centre de revalidation.

Fin juillet, nous recevons, sur les coups de minuit, un appel de la police de Molenbeek : un serpent a été aperçu en train de s'introduire dans la cave d'une habitation. Selon les témoins, il s'agirait d'un crotale, un serpent extrêmement venimeux. Les pompiers se rendent directement sur place et constatent qu'il s'agit, en réalité, d'un jeune python royal (*Python regius*) d'un mètre. L'animal est capturé puis immédiatement transféré dans notre centre.



*Python royal (Python regius).*

Mi-août, c'est enfin un autre jeune serpent des blés (*Elaphe guttata striped*), d'une dizaine de centimètres, qui est capturé par nos soins dans un jardin à Dilbeek.

Bien que le serpent des blés, le python royal ou le boa constrictor soient des espèces inoffensives, il faut toujours se méfier des réactions imprévisibles de ces animaux. De plus, il est extrêmement difficile, pour un particulier, de déterminer si un serpent est venimeux ou non. Alors, si par hasard vous êtes confronté à ce cas, contactez immédiatement le service des pompiers (100) ou la Ligue (02/521.28.50) et ne quittez pas l'animal des yeux pour faciliter l'intervention. ●

# Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH\*, les CREAVES\*, les VOC\*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région Bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

\* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation  
Tél. 02 521 28 50 • [protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht  
Tél. : 02 521 28 50 • GSM : 0496 261 377  
[protection.oiseaux@birdprotection.be](mailto:protection.oiseaux@birdprotection.be)

## RÉGION WALLONNE

### Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay, Bois des Rêves,  
Allée Buissonnière 1 - 1340 Ottignies-LLN  
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421  
(de 9h. à 20h.)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval  
Tél. : 010 61 75 29

### Province de Hainaut

- 4 Clos de l'Olivier, rue du Bourrelier 21  
7050 Masnuy-St-Jean  
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 67 55 37

- 5 L'Orée, rue basse 31 - 7911 Frasne-lez-Anvaing  
GSM : 0477 17 72 28

- 6 Pierre Patiny, rue Jules Despy 96  
6140 Fontaine-l'Evêque • Tél. : 071 52 33 53  
(Centre relais)

- 7 Virelles-Nature, rue du Lac 42 - 6461 Virelles  
GSM : 0476 94 22 25

### Province de Liège

- 8 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5  
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94

- 9 Le Martinet, Baptiste Delcour, Parc Le Forestia,  
rue Fond Marie 563 - 4910 Theux/La Reid  
GSM : 0496 76 83 55

- 10 Terril du Gosson, rue Lamay 122 - 4420 S'Nicolas  
Tél. : 042 34 71 84 • GSM : 0471 50 24 07

### Province du Luxembourg

- 11 Alain Watrissant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon  
Tél. : 063 22 37 40 • GSM : 0498 23 07 38

- 12 Cécile Bolly, rue du Village 12  
6840 Tournay-Neufchâteau • Tél. : 061 27 84 74

- 13 Jeanine Denis, rue du Parc 24 - 6990 Hotton  
Tél. : 084 46 70 89 • GSM : 0479 58 59 53

## RÉGION FLAMANDE

### Province d'Anvers

- 14 Mieke De Wit, Boeyendaal 74  
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

- 15 Marcel Peeters, Floris Verbraekenlei 32  
2930 Brasschaat  
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97



### Province de Brabant Flamand

**16** Marc Van de Voorde, Boeksheide 51  
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

### Province de Flandre Occidentale

**17** Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,  
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende  
Tél. : 059 80 67 66

**18** Katrien Werbrouck, Domaine provincial,  
Bulskampveld 8 - 8730 Beernem  
Tél. : 050 79 09 59

### Province de Flandre Orientale

**19** Nick De Meulemeester, Liedemeersweg 14  
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

**20** Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht  
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

**21** Nancy Van Liefferinge, Filip Berlengée,  
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen  
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

### Province de Limbourg

**22** Natuurhulpcentrum, Industrieweg Zuid 2051  
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

**23** Rudy Oyen, Strabroekweg 32  
3550 Heusden-Zolder  
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

**24**

### FRANCE

**24** Groupement Ornithologique du Refuge Nord  
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,  
Route Départementale 134  
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne  
Tél. : 033 3 88 01 48 00

**25** L. Larzillière, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11  
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

### PAYS-BAS

**26** Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD  
Zundert, Pays-Bas. Tél. : 0031 76 597 41 65



**Recueillir • Soigner • Relâcher**

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER



# Legs en duo

une formule particulièrement intéressante !

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession stipule que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée comme la Ligue qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



**Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.**  
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.